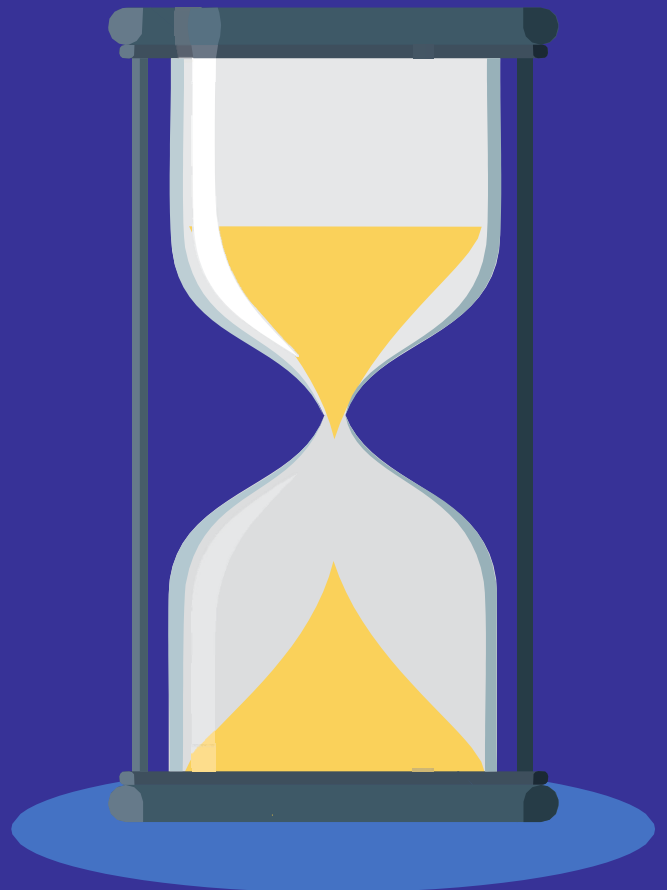




Etats financiers illustrés

**Guide des états financiers intermédiaires
résumés**

**Traduction française
Juin 2020**



NOTICE

Présentation et objectifs des états financiers intermédiaires résumés

Ce document « **Guide des états financiers intermédiaires résumés – Etats financiers illustrés** » comprend la traduction de la brochure 2020 « Guide to condensed interim financial statements – Illustrative disclosures » éditée par l'ISG. Il a pour principal objectif de faciliter la **revue des comptes semestriels** établis en conformité avec IAS 34 que vous aurez à effectuer au **30 juin 2020** et de vous permettre de proposer plus facilement, en cas de besoin, des formulations adaptées à vos clients.

Il convient de noter que cette traduction est un outil qui peut se substituer totalement à la version anglaise disponible sur le site de l'ISG, même si certaines parties n'ont pas été traduites (introduction, notes explicatives de bas de page qui permettent de mieux appréhender les choix/options retenus par l'entreprise « témoin » de la brochure).

Ce document fait partie d'un ensemble de « Guides aux états financiers » (annuels et semestriels) qui illustrent, pour une entreprise « témoin », des notes annexes conformes aux IFRS® Standards sans tenir compte d'éventuels allègements liés à la matérialité.

Quelles nouveautés en 2020 ?

Cette édition du « Guide to condensed interim financial statements » reflète l'état des **Normes et Interprétations publiées par l'International Accounting Standards Board (the IASB® Board)** au 15 avril 2020 applicables à une entité dont l'**exercice annuel est ouvert à compter du 1^{er} janvier 2020**. L'annexe II liste les nouvelles normes et nouveaux amendements pour 2020 (selon l'IASB Board) et les exercices à venir.

Au plan de la forme du document, comme dans la version originale en anglais, les modifications **significatives** par rapport à la version 2019 ont été indiquées par un **double trait en marge du texte**.

Aucune note annexe additionnelle relative à l'application des nouvelles normes en vigueur au 1er janvier 2020 n'est spécifiquement requise dans le cadre de l'établissement des états financiers intermédiaires résumés.

Toutefois, ce document comprend une **illustration de la première application de la première série d'amendements relatifs à la réforme des taux de référence (IBOR) – Cf. Annexe I**, qui vient remplacer la note 4 sur les changements de méthodes comptables significatives de l'édition précédente. Cette note 4 portait alors sur une présentation possible de la nature et de l'impact des changements comptables liés à l'application d'IFRS 16 dans les comptes consolidés résumés semestriels établis selon IAS 34 qui est désormais supprimée.

Nous attirons votre attention sur le fait que cette publication n'illustre pas les conséquences potentielles de l'épidémie Covid-19 sur les états financiers intermédiaires.

Néanmoins, pour la plupart des entreprises, **les états financiers intermédiaires 2020 constituent la première période au cours de laquelle les effets d'épidémie Covid-19 seront reflétés**. Les événements qui s'y rattachent affecteront bien sûr l'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs, des produits et des charges mais nécessiteront également des informations pertinentes en annexe. Dans ce contexte, la préparation des états financiers intermédiaires 2020 va consister en un exercice plus complexe qu'une simple mise à jour des derniers états financiers. Les émetteurs devront particulièrement faire appel à leur jugement pour déterminer le niveau d'information additionnel nécessaire à la bonne compréhension des principaux impacts liés à cette crise sanitaire. A ce titre, vous pouvez vous reporter à nos différentes ressources Covid-19 sur la [page dédiée de KPMG France](#) ainsi que sur le site de l'ISG : [COVID-19 financial reporting resource centre](#).

Contenu

La **traduction** proposée porte sur :

- les **états de synthèse** : la société « témoin » présente les produits et charges comptabilisés au cours de la période dans un **état unique** – Etat résumé du résultat net et des autres éléments du résultat global (antérieurement Etat du résultat global). Toutefois, l'annexe III illustre la présentation du résultat global en **deux états** – Etat résumé du résultat net et Etat résumé du résultat net et des autres éléments du résultat global ;
- les **notes illustrées aux états financiers intermédiaires résumés** ;
- une **annexe** complémentaire (annexe IV) qui illustre l'Etat résumé du résultat net et des autres éléments du résultat global d'une entité présentant des états financiers **trimestriels**.

La traduction a été réalisée en respectant, autant que possible, les termes utilisés dans les traductions officielles des IFRS Standards émises par l'Union Européenne. Sur le fond, certains ajouts ou amendements – très limités – ont pu être apportés par rapport à la version d'origine, lorsque cela nous semblait nécessaire à la bonne compréhension d'une règle ou d'un principe comptable, ou pour tenir compte du contexte d'application européen.

Jugement nécessaire à l'utilisation préalable de ce document

Nous attirons votre attention sur les nécessaires vérifications qu'il convient d'effectuer préalablement à toute reprise ou utilisation de cette plaquette illustrative. En effet, son contenu peut par nature être affecté par un certain nombre de **choix ou d'options** qui ont pu être retenus par l'entreprise « témoin » ou par l'**actualité des normes** qui évolue rapidement. Par ailleurs, il convient d'adapter le choix des notes aux spécificités du client et à la matérialité de leur contenu dans le contexte de son organisation.

Sommaire

About this guide	2
Independent auditors' report on review of condensed consolidated interim financial statements	5
États financiers intermédiaires résumés	7
Etats financiers primaires	
État résumé de la situation financière	8
État résumé du résultat net et des autres éléments du résultat global	10
État résumé de variation des capitaux propres	12
Tableau résumé des flux de trésorerie	16
Notes aux états financiers intermédiaires résumés	18
Annexes	
I Illustration d'un changement de méthode comptable	53
II Nouvelles normes ou amendements en vigueur en 2020 et textes à venir	56
III Présentation du résultat global – Présentation en deux états	57
IV État résumé du résultat net et des autres éléments du résultat global – États financiers trimestriels	59
Keeping in touch	62
Acknowledgements	64

Notes aux états financiers intermédiaires résumés

Base de préparation

1. Entité présentant les états financiers	18
2. Base de préparation	18
3. Recours aux jugements et à des estimations	19
4. Secteurs opérationnels	20

Performance de la période

5. Produits	22
6. Activité abandonnée	25
7. Autres produits/charges	26

Avantages du personnel

8. Paiements fondés sur des actions	27
9. Avantages du personnel	28

Impôts sur le résultat

10. Charge d'impôt sur le résultat	29
11. Supprimé	30

Actifs

12. Stocks	31
13. Groupe détenu en vue de la vente	31
14. Immobilisations corporelles	32
15. Immobilisations incorporelles et goodwill	33

Capitaux propres et passifs

16. Capital et réserves	35
17. Emprunts	35
18. Provisions	37

Instruments financiers

19. Instruments financiers – justes valeurs et gestion des risques	38
--	----

Composition du groupe

20. Acquisition d'une filiale	46
21. Acquisition d'une participation ne donnant pas le contrôle	49

Autres informations

22. Actifs et passifs éventuels	50
23. Parties liées	51
24. Événement post-clôture	51
25. Méthodes comptables significatives	52
26. Normes publiées non encore entrées en vigueur	52

About this guide

This guide has been produced by the KPMG International Standards Group (part of KPMG IFRG Limited).

The guide is intended to help entities to prepare and present condensed consolidated interim financial statements in accordance with IAS 34 *Interim Financial Reporting* by illustrating one possible format for financial statements for a fictitious multinational corporation involved in general business activities. This hypothetical reporting entity has been applying IFRS Standards for some time – i.e. it is not a first-time adopter. For more information on adopting the Standards for the first time, see Chapter 6.1 in the 16th Edition 2019/20 of our publication [Insights into IFRS](#).

Content

This guide assumes that the hypothetical reporting entity:

- chooses to publish a set of condensed interim financial statements under IAS 34;
- has previously issued annual financial statements and the users of the interim financial statements will have access to the last annual financial statements;
- provides only significant updates to the information that was reported in the notes to the last annual financial statements;
- prepares its interim financial statements on a consolidated basis;
- applies the same accounting policies as in its last annual financial statements, except if mentioned otherwise; and
- prepares a half-yearly interim report, but does not prepare quarterly interim reports.

This guide does not illustrate the following.

- **Potential impacts of COVID-19** on the interim financial statements of the hypothetical entity.

Preparers should carefully evaluate and consider the impact of the outbreak on their 2020 interim financial reporting and provide an update of relevant entity-specific disclosures since the last annual reporting date. For relevant guidance, see our [COVID-19 financial reporting resource centre](#), and especially the web article [What is the impact of COVID-19 on interim financial statements?](#)

For many entities, the 2020 interim financial statements will be the first reporting period in which the impacts of the COVID-19 outbreak are reflected – i.e. it *will affect* the measurement and recognition of assets and liabilities, income and expenses. Preparing 2020 interim financial statements is likely to involve more than the usual update since the last annual financial statements. Investors and other users may expect information above and beyond what is typically disclosed.

- **Potential impacts of Brexit** on the interim financial statements of the hypothetical entity.

To the extent that an entity has any potential exposure to the risks associated with Brexit, it should assess the impact of those risks on its interim financial reporting and provide an update of relevant entity-specific disclosures since the last annual reporting date.

Standards covered

This guide reflects standards, amendments and interpretations (broadly referred to in this guide as ‘standards’) that have been issued by the International Accounting Standards Board (the Board) as at 15 April 2020 and that are required to be applied by an entity with an annual reporting period beginning on 1 January 2020 (‘currently effective requirements’). Standards other than IAS 34 are not illustrated in this guide, except in the context of disclosures on the face of or in the notes to the condensed interim financial statements. The early adoption of standards that are effective for annual periods beginning after 1 January 2020 (‘forthcoming requirements’) has not been illustrated.

In addition, the standards and their interpretation change over time. Accordingly, this guide should not be used as a substitute for referring to their requirements and other relevant interpretative guidance.

Preparers should also consider applicable local legal and regulatory requirements. This guide does not consider the requirements of any particular jurisdiction – e.g. IFRS Standards do not require the presentation of separate financial statements for the parent entity. Consequently, this guide includes only consolidated financial statements.

What’s new in 2020?

[Appendix II](#) provides a comprehensive list of new standards or amendments issued by the Board, distinguishing between those that are effective for an entity with an annual reporting period beginning on 1 January 2020 and those with a later effective date.

There are no new disclosures introduced by the newly effective standards that are explicitly required in the condensed interim financial statements. The Group had no transactions that are affected by the newly effective standards or its existing accounting policies are already consistent with the new requirements. As such, these new requirements are not illustrated in the main body of this guide. However, [Appendix I](#) provides an illustration of the change in accounting policy for entities that have hedges that are directly affected by interest rate benchmark reform. A hedging relationship is directly affected only if the reform gives rise to uncertainties about:

- the interest rate benchmark (contractually or non-contractually specified) designated as a hedged risk; and/or
- the timing or the amount of interest rate benchmark-based cash flows of the hedged item or of the hedging instrument.

Need for judgement

This guide is part of our suite of [guides to financial statements](#) and specifically focuses on compliance with IAS 34. Although it is not exhaustive, it illustrates the disclosures required by IAS 34 for a hypothetical reporting entity, merely for illustrative purposes and, as such, largely without regard to materiality.

The preparation and presentation of financial statements requires the preparer to exercise judgement in view of the objectives of IAS 34 – e.g. in terms of the choice of accounting policies, the ordering of notes to the financial statements, how the disclosures should be tailored to reflect the reporting entity’s specific circumstances, and the relevance of disclosures considering the needs of the users.

Materiality

Materiality is relevant to the presentation and disclosure of items in the interim financial statements and should be assessed based on interim period financial information, not the full annual reporting period. The overriding goal is to ensure that an interim financial report includes all information that is relevant to understanding an entity’s financial position on the interim reporting date and its financial performance during the interim period.

Preparers also need to take care not to reduce the understandability of their financial statements by obscuring material information with immaterial information or by aggregating material information that is different by nature or function. Individual disclosures that are not material to the financial statements do not have to be presented – even if they are a specific requirement of a standard. Preparers need to consider the appropriate level of disclosure based on materiality for the interim period.

Specific guidance on materiality and its application to interim financial statements is included in paragraphs 23–25 of IAS 34. Paragraphs 84–88 of Practice Statement 2 *Making Materiality Judgements* provide guidance on applying materiality in the preparation of interim financial statements.

When preparing interim financial statements under IAS 34, preparers need to consider the same materiality factors they consider in preparing their annual financial statements, while taking into consideration that the time period and the purpose of interim financial statements differ from those of annual financial statements. Preparers need to provide an update on the latest complete set of annual financial statements.

Remember the bigger picture

Financial reporting is not just about technical compliance, but also effective communication. Investors continue to ask for a step-up in the quality of business reporting, so preparers should be careful not to become buried in compliance to the exclusion of relevance. In preparing their financial statements, entities need to focus on improving their communication by reporting financial information in a meaningful way.

Entities may also consider innovating their financial statement presentation and disclosure in the broader context of better business reporting. For more information, see our [Better business reporting](#) website.

References and abbreviations

References are included in the left-hand margin of this guide to identify their sources. Generally, they relate only to presentation and disclosure requirements.

IAS 34.15 Paragraph 15 of IAS 34.

[IFRS 2.45] Paragraph 45 of IFRS 2. The square brackets indicate that the paragraph relates to presentation or disclosure requirements in annual financial statements. Such presentation or disclosures are not specifically required in condensed interim financial statements, unless they are judged to be material to understanding the interim period.

Insights 2.3.60.10 Paragraph 2.3.60.10 of the 16th Edition 2019/20 of our publication [Insights into IFRS](#).

The following markings in the left-hand margins indicate the following.

Disclosures that apply only to entities in the scope of IFRS 8 Operating Segments and IAS 33 Earnings per Share.

Major changes since the previous edition of this guide that relate to updates of information disclosed in relation to changes in accounting policies, and events and transactions that are considered significant to an understanding of the changes in financial position and performance of the hypothetical entity since the last annual reporting date.

The following abbreviations are used often in this guide.

CGU	Cash-generating unit
EBITDA	Earnings before interest, tax, depreciation and amortisation
ECL	Expected credit loss
FVOCI	Fair value through other comprehensive income
FVTPL	Fair value through profit or loss
NCI	Non-controlling interests
Notes	Notes to the condensed consolidated interim financial statements
OCI	Other comprehensive income

[Name of the Company]

Independent auditors' report on review of condensed consolidated interim financial statements

Independent auditors' report on review of condensed consolidated interim financial statements^a

To the Shareholders of [*Name of the Company*]

Introduction

We have reviewed the accompanying condensed consolidated statement of financial position of [*name of the Company*] as at 30 June 2020, the condensed consolidated statements of profit or loss and other comprehensive income, changes in equity and cash flows for the six-month period then ended, and notes to the interim financial statements ('the condensed consolidated interim financial statements'). Management is responsible for the preparation and presentation of these condensed consolidated interim financial statements in accordance with IAS 34 *Interim Financial Reporting*. Our responsibility is to express a conclusion on these condensed consolidated interim financial statements based on our review.

Scope of review

We conducted our review in accordance with the International Standard on Review Engagements 2410 *Review of Interim Financial Information Performed by the Independent Auditor of the Entity*. A review of interim financial statements consists of making inquiries, primarily of persons responsible for financial and accounting matters, and applying analytical and other review procedures. A review is substantially less in scope than an audit conducted in accordance with International Standards on Auditing and consequently does not enable us to obtain assurance that we would become aware of all significant matters that might be identified in an audit. Accordingly, we do not express an audit opinion.

Conclusion

Based on our review, nothing has come to our attention that causes us to believe that the accompanying condensed consolidated interim financial statements as at and for the six months ended 30 June 2020 are not prepared, in all material respects, in accordance with IAS 34 *Interim Financial Reporting*.

KPMG

[*Address*]

[*Date of report*]

a. This example report has been prepared based on International Standards on Review Engagements 2410 *Review of Interim Financial Information Performed by the Independent Auditor of the Entity*. Its format does not reflect the legal requirements of any particular jurisdiction.

[Nom de la Société]

États financiers intermédiaires résumés

30 juin 2020

État résumé de la situation financière ^{a, b, c}

IAS 34.8(a), 10, 20(a)

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Note</i>	30 juin 2020	31 décembre 2019
Actifs			
Immobilisations corporelles ^d	14	26 154	33 230
Immobilisations incorporelles et goodwill	15	6 290	4 661
Actifs biologiques	12(B)	7 629	7 662
Immeubles de placement	14(C)	1 555	400
Entités mises en équivalence		1 791	1 948
Autres actifs financiers, y compris dérivés ^e	19	3 752	3 525
Actifs d'impôt différé		1 649	1 379
Avantages du personnel		383	731
Actifs non courants^f		49 203	53 536
Actifs biologiques		156	140
Stocks ^g	12	12 589	12 119
Actifs sur contrats ^h	5(B)	1 316	782
Autres actifs financiers, y compris dérivés	19	526	1 032
Créances d'impôt courant		-	228
Créances clients et autres débiteurs	5, 19	20 379	19 824
Avances et acomptes		-	1 200
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19	2 355	1 850
		37 321	37 175
Actifs détenus en vue de la vente ⁱ	13	12 891	-
Actifs courants^f		50 212	37 175
Total des actifs		99 415	90 711

IFRS 15.105]

IFRS 5.38, 40]

IAS 34.10

^{a.} Each of the condensed primary financial statements includes, at a minimum, each of the headings and subtotals that were included in the last annual financial statements. Additional line items are included if their omission would make the financial statements misleading.

^{b.} When the interim financial statements are unaudited, this fact may, in practice, be disclosed. This may also be a requirement in some jurisdictions.

IAS 1.BC33, 34.8, 15B(g), 16A(a), 20(a), Insights 5.9.30.22

^{c.} Under IAS 34, the minimum components of condensed interim financial statements do not include a statement of financial position as at the beginning of the preceding period when comparative information is restated following a change in accounting policy, correction of an error or reclassification of items. However, disclosure is required for certain events and transactions, including a change in accounting policy or correction of a material prior-period error.

IFRS 16.47(a), 48

^{d.} The Group has presented right-of-use assets that do not meet the definition of investment property within property, plant and equipment – i.e. the same line item in which it presents underlying assets of the same nature that it owns – with a separate disclosure in the notes. Alternatively, the Group may choose to present right-of-use assets separately in the statement of financial position. Right-of-use assets that meet the definition of investment property are presented within investment property.

Insights 7.10.40.50

^{e.} In our view, derivative assets and liabilities should be presented in separate line items in the statement of financial position if they are significant.

État résumé de la situation financière (suite)

IAS 34.8(a), 10, 20(a)

En milliers d'euros	Note	30 juin 2020	31 décembre 2019
Capitaux propres			
Capital social	16	14 979	14 550
Primes d'émission	16	4 777	3 500
Réserves		1 188	426
Résultats non distribués		15 975	13 795
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société		36 919	32 271
Participations ne donnant pas le contrôle		3 497	3 093
Total des capitaux propres		40 416	35 364
Passifs			
Emprunts et dettes financières ^j	17, 19	23 467	21 145
Avantages du personnel	9	606	841
Dettes fournisseurs et autres créditeurs ^l	19	252	1 675
Provisions	18	1 100	400
Passifs d'impôt différé		2 587	1 567
Passifs non courants^f		28 012	25 628
Découverts bancaires	19	120	282
Passifs d'impôt courant		1 323	-
Emprunts et dettes financières ^j	17, 19	4 747	4 794
Dettes fournisseurs et autres créditeurs ^{k, l}	19	20 849	22 906
Passifs sur contrats ^h	5(B)	148	117
Produits différés		-	420
Provisions	18	150	1 200
Passifs directement liés aux groupes d'actifs détenus en vue de la venteⁱ		3 650	-
Passifs courants^f		30 987	29 719
Total des passifs		58 999	55 347
Total des capitaux propres et passifs		99 415	90 711

Les notes des pages 18 à 52 font partie intégrante de ces états financiers intermédiaires résumés.

IAS 1.60-61

^l The Group has made a current/non-current distinction in the statement of financial position. An entity may present its assets and liabilities broadly in order of liquidity if such a presentation provides information that is reliable and more relevant. Our [Guide to annual financial statements – Illustrative disclosures for banks](#) (December 2019) provides an example presentation of assets and liabilities in order of liquidity.

IFRS 15.B21, BC367

^h IFRS 15 Revenue from Contracts with Customers and other standards do not specify where assets for rights to recover products from customers with regards to sales with a right of return should be presented. The Group has included the assets in 'inventories' and disclosed them separately (see Note 12(C)).

IFRS 15.105, 109, A, BC320-BC321, Insights 4.2.480.50

^k Although it is not specifically required, the Group has presented in the statement of financial position line items related to contract assets and contract liabilities. An entity also applies the requirements in IAS 1 in classifying contract assets and contract liabilities as current or non-current. Although this guide uses the terms 'contract assets' and 'contract liabilities', an entity may also use other terms.

IFRS 5.30, IAS 34.10, Insights 5.9.40.20

ⁱ Although it is not specifically required by IAS 34, in our view non-current assets or a disposal group classified as held-for-sale or held-for-distribution at the interim reporting date should be presented separately from other assets and liabilities in the condensed statement of financial position.

IFRS 16.47(b)

^j The Group has presented lease liabilities within loans and borrowings. Alternatively, a lessee may choose to present lease liabilities separately from other liabilities in the statement of financial position.

IFRS 15.55

^k The Group has presented its refund liabilities under IFRS 15 as 'trade and other payables'. The Group's returns policy offers only an exchange for another good – i.e. the Group does not offer a cash refund. Therefore, refund liabilities do not meet the definition of a financial liability in IAS 32 *Financial Instruments: Presentation*. If a refund liability or a liability related to a repurchase agreement meets the definition of a financial liability in IAS 32, then it is subject to the disclosure requirements in IFRS 7 *Financial Instruments: Disclosures*.

Insights 3.1.10.30, 7.10.35.70-100

^l The Group has presented amounts owed for the purchase of goods or services but related to reverse factoring within 'trade and other payables' because it considers that the nature or function of the financial liability is not different from other trade payables and does not warrant a separate presentation on the face of the statement of financial position. In our view, regardless of whether the original trade payable is derecognised, an entity should consider the appropriate presentation of amounts related to reverse factoring arrangements in the statement of financial position. The Group has disclosed those amounts separately (see Note 19).

État résumé du résultat net et des autres éléments du résultat global ^{a, b}

IAS 34.8(b), 10, 20(b)

Pour la période de six mois prenant fin au 30 juin

En milliers d'euros

IAS 1.82(a)

IAS 1.82(ba)

IAS 1.82(b)

IAS 1.82(c)

IAS 1.82(d)

IAS 1.82A)

IAS 1.82A)

	Note	2020	2019 Retraité *
Activités poursuivies			
Produits ^c	5	52 530	51 586
Coût des ventes	12, 14, 18	(31 303)	(31 922)
Marge brute		21 227	19 664
Autres produits	7, 14	644	190
Frais de commercialisation et de distribution		(7 698)	(7 498)
Charges administratives	9, 18, 20	(8 474)	(8 358)
Frais de recherche et développement		(605)	(179)
Perte de valeur sur créances clients et autres débiteurs y compris actifs sur contrats ^{b, d}	19	(190)	(170)
Autres charges	7, 13, 15, 20	(686)	-
Résultat opérationnel		4 218	3 649
Produits financiers ^e	19, 20	457	345
Charges financières ^f	19	(1 002)	(1 007)
Résultat financier net		(545)	(662)
Quote-part dans le résultat des entités mises en équivalence (nette d'impôt)		233	278
Résultat avant impôt	4	3 906	3 265
Charge d'impôt sur le résultat	10	(1 109)	(741)
Résultat après impôt des activités poursuivies		2 797	2 524
Activités abandonnées^g			
Résultat des activités abandonnées, net d'impôt ^h	6	379	(422)
Résultat net de la période		3 176	2 102
Autres éléments du résultat global			
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat			
Réévaluation des immobilisations corporelles		200	-
Réévaluations du passif (de l'actif) au titre des prestations définies		72	(15)
Instruments de capitaux propres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global – variation nette de juste valeur		141	48
Impôt lié ⁱ		(137)	(11)
		276	22
Éléments susceptibles d'être reclassés en résultat			
Activités à l'étranger – écart de conversion		437	330
Reclassement des écarts de conversion à la suite d'une perte d'influence notable	20	20	-
Couverture de l'investissement net – perte nette		(3)	(8)
Entités mises en équivalence – quote-part des autres éléments du résultat global		10	-
Couvertures de flux de trésorerie – partie efficace de la variation de la juste valeur ^j		(93)	97
Couvertures de flux de trésorerie – reclassées en résultat ^k		(17)	(11)
Réserve de coût de couverture – variations de juste valeur		34	10
Réserve de coût de couverture – reclassée en résultat ^k		8	2
Instruments de dette à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global – variation nette de la juste valeur		55	74
Instruments de dette à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global – reclassés en résultat ^k		(47)	(48)
Impôt lié ⁱ		19	(40)
		423	406
Autres éléments du résultat global de la période, nets d'impôt		699	428
Résultat global de la période		3 875	2 530

* Les informations comparatives ont fait l'objet d'une nouvelle présentation en raison de l'abandon d'une activité. Voir la note 6.

IAS 1.99-100, 34.8(b), 8A, 10, 20(b)

* The Group has presented comprehensive income following a one-statement approach and has analysed expenses based on functions within the Group. Alternatively, an entity may present the analysis based on nature if this presentation provides information that is reliable and more relevant. The analysis of expenses may also be presented in the notes. Appendix III provides an illustration of the alternative two-statement approach.

État résumé du résultat net et des autres éléments du résultat global (suite)

IAS 34.8(b), 10, 20(b)

Pour la période de six mois prenant fin au 30 juin

En milliers d'euros

	Note	2020	2019*
Résultat de la période attribuable aux :			
Propriétaires de la Société		2 985	2 014
Participations ne donnant pas le contrôle		191	88
		3 176	2 102
Résultat global de la période attribuable aux :			
Propriétaires de la Société		3 660	2 396
Participations ne donnant pas le contrôle		215	134
		3 875	2 530
Résultat par action			
Résultat de base par action (en euros)		0,82	0,51
Résultat dilué par action (en euros)		0,80	0,50
Résultat par action – Activités poursuivies¹			
Résultat de base par action (en euros)		0,70	0,64
Résultat dilué par action (en euros)		0,69	0,63
EBITDA ajusté^m	11	6 765	7 902

Les notes des pages 18 à 52 font partie intégrante de ces états financiers intermédiaires résumés.

IAS 34.10, [IAS 1.82]

^{b.} Each of the condensed primary financial statements includes, at a minimum, each of the headings and subtotals that were included in the last annual financial statements. Additional line items are included if their omission would make the financial statements misleading. IAS 1 *Presentation of Financial Statements* requires the separate presentation of specific line items in the statement of profit or loss but the Group has not presented some of them because during the interim period it did not have any events or transactions to be reflected in those line items.

Insights 4.2.560.25

^{c.} It appears that an entity is not required to present revenue from contracts with customers as a separate line item in the statement of profit or loss and may aggregate it with other types of revenue considering the requirements in IAS 1. However, in providing a separate disclosure of revenue from contracts with customers – either in the notes or in the statement of profit or loss – we believe that an entity should not include amounts that do not fall in the scope of IFRS 15.

IAS 1.82(ba), 85, 31, Insights 4.1.20.40

^{d.} An entity that presents the analysis of expenses by function or by nature in the statement of profit or loss and OCI may face challenges in determining how this presentation interacts with the specific requirements to present the effect of some events or circumstances as a single amount in the statement of profit or loss and OCI – e.g. impairment losses determined under Section 5.5 of IFRS 9 *Financial Instruments*.

The Group has applied judgement in determining an appropriate presentation and disaggregated the impairment loss amount into:

- impairment related to trade and other receivables, including contract assets, which is presented separately in the statement of profit or loss and OCI; and
- impairment related to investments in debt securities, which is not presented separately but included under 'finance costs' due to materiality considerations.

The Group believes that this presentation is relevant to an understanding of its financial performance.

IAS 1.82(a), Insights 7.10.60.20-30

^{e.} The Group has presented interest income on financial assets that are subsequently measured at amortised cost or FVOCI as part of 'finance income' because it does not consider it as part of its revenue-generating activities. If interest income, calculated using the effective interest method, constituted revenue, then the entity would be required to separately present that income as interest revenue in the statement of profit or loss and OCI. It appears that an entity may present interest income from other financial assets in another revenue line item if it arises in the course of the entity's ordinary activities.

IAS 1.82(b), IFRS 16.49

^{f.} The Group has presented interest expense on the lease liability separately from the depreciation charge for the right-of-use asset. Interest expense on the lease liability is a component of finance costs, which is presented separately in the statement of profit or loss and OCI.

IFRS 5.30, IAS 34.10, Insights 5.9.40.20

^{g.} Although it is not specifically required by IAS 34, in our view operations that are discontinued at the interim reporting date or disposed of during the interim period should be presented separately, following the principles in IFRS 5 *Non-current Assets Held for Sale and Discontinued Operations*.

IFRS 5.33(a)–(b), IAS 1.82(ea)

^{h.} The Group has elected to disclose a single amount of post-tax profit or loss of discontinued operations in the statement of profit or loss and OCI, and has analysed that single amount into revenue, expenses and the pre-tax profit or loss in Note 6. Alternatively, an entity may present the analysis in the statement.

IAS 1.91, 34.10

^{i.} The Group has elected to present individual components of OCI before related tax, with an aggregate amount presented for tax in the statement of profit or loss and OCI. Alternatively, individual components of OCI may be presented net of related tax effects.

IFRS 9.6.5.11–6.5.15, [IAS 1.82(a)], Insights 7.10.90.35

^{j.} IFRS 9 specifies whether and when amounts previously recognised in OCI are reclassified to profit or loss. However, in some circumstances it may be unclear at the time when a gain or loss is recognised in OCI whether it will subsequently be reclassified to profit or loss. For example, if an entity hedges a future purchase of a non-financial item, then the related hedging gains and losses will subsequently be included in the initial cost of the non-financial item and affect profit or loss when the non-financial item is disposed of or written down. Conversely, if the future hedged cash flows are no longer expected to occur or if a loss is no longer expected to be recoverable, then the hedging gains or losses will be reclassified to profit or loss. Accordingly, in our view gains or losses on cash flow hedges and costs of hedging relating to the future recognition of a non-financial asset or liability should be presented in OCI as items that may be subsequently reclassified to profit or loss when specific conditions are met.

IAS 1.94, 34.10

^{k.} The Group has elected to present reclassification adjustments in the statement of profit or loss and OCI. Alternatively, these adjustments may be presented in the notes.

IAS 34.10, Insights 5.9.50.10

^{l.} Although it is not specifically required by IAS 34, the Group has disclosed:

- the earnings per share from continuing operations on the face of the condensed consolidated statement of profit or loss and OCI; and
- the earnings per share from discontinued operations in the notes (see Note 6).

The appropriate level of disclosure for an interim reporting period may vary depending on materiality.

IAS 34.10, Insights 4.1.150

^{m.} The Group has disclosed adjusted EBITDA because management believes that this measure is relevant to an understanding of the entity's financial performance. This disclosure is provided for illustrative purposes only.

État résumé de variation des capitaux propres

Pour la période de six mois prenant fin au 30 juin 2020

IAS 34.8(c), 10, 20(c)

En milliers d'euros	Attribuable aux propriétaires de la Société					Attribuable aux propriétaires de la Société							Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Note	Capital social	Primes d'émission	Réserve de conversion	Réserve de couverture	Réserve de coût de couverture	Réserve de juste valeur	Réserve de réévaluation	Réserve d'actions propres	Composante « capitaux propres » des obligations convertibles	Résultats non distribués	Total		
Solde au 31 décembre 2019		14 550	3 500	143	490	(26)	99	-	(280)	-	13 795	32 271	3 093	35 364
Résultat global de la période														
Résultat net de la période		-	-	-	-	-	-	-	-	-	2 985	2 985	191	3 176
Autres éléments du résultat global de la période		-	-	440	(74)	27	100	134	-	-	48	675	24	699
Résultat global de la période		-	-	440	(74)	27	100	134	-	-	3 033	3 660	215	3 875
Profits et pertes de couverture et coûts de couverture transférés en coût des stocks		-	-	-	4	4	-	-	-	-	-	8	-	8
Transactions avec les propriétaires de la Société														
Contributions et distributions														
Émission d'actions ordinaires	16	390	1 160	-	-	-	-	-	-	-	-	1 550	-	1 550
Émission d'actions ordinaires dans le cadre d'un regroupement d'entreprises	20	24	63	-	-	-	-	-	-	-	120	207	-	207
Émission d'obligations convertibles	17	-	-	-	-	-	-	-	109	-	-	109	-	109
Actions propres vendues ^a		-	19	-	-	-	-	-	11	-	-	30	-	30
Dividendes	16	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1 243)	(1 243)	-	(1 243)
Paiements fondés sur des actions réglés en instruments de capitaux propres ^b	8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	363	363	-	363
Options sur actions exercées	16	15	35	-	-	-	-	-	-	-	-	50	-	50
Total des contributions et distributions		429	1 277	-	-	-	-	-	11	109	(760)	1 066	-	1 066
Variations des parts d'intérêts														
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle sans modification de contrôle	21	-	-	8	-	-	-	-	-	-	(93)	(85)	(115)	(200)
Participations ne donnant pas le contrôle lors de l'acquisition de filiales	20	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	304	304
Total des variations des parts d'intérêts		-	-	8	-	-	-	-	-	-	(93)	(85)	189	104
Total des transactions avec les propriétaires de la Société		429	1 277	8	-	-	-	-	11	109	(853)	981	189	1 170
Solde au 30 juin 2020		14 979	4 777	591	420	5	199	134	(269)	109	15 975	36 919	3 497	40 416

Les notes des pages 18 à 52 font partie intégrante de ces états financiers intermédiaires résumés.

IAS 32.33, Insights 7.3.560.10-20

^a IFRS Standards do not mandate a specific method of presenting treasury shares within equity. However, local laws may prescribe the allocation method. Therefore, an entity needs to take into account its legal environment when choosing how to present its own shares within equity. An entity needs to choose a presentation format, to be applied consistently to all treasury shares. The Group has elected to present the total cost of treasury shares as a separate category of equity.

Insights 4.5.900.30

^b Generally, IFRS 2 Share-based Payment does not address whether an increase in equity recognised in connection with a share-based payment transaction should be presented in a separate component within equity or within retained earnings. In our view, either approach is allowed under IFRS Standards. The Group has elected to present this increase in retained earnings.

État résumé de variation des capitaux propres (suite)

Pour la période de six mois prenant fin au 30 juin 2019

IAS 34.8(c), 10, 20(c)

	Attribuable aux propriétaires de la Société				Attribuable aux propriétaires de la Société							Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres	
	Note	Capital social	Primes d'émission	Réserve de conversion	Réserve de couverture	Réserve de coût de couverture	Réserve de juste valeur	Réserve de réévaluation	Réserve d'actions propres	Composante « capitaux propres » des obligations convertibles	Résultats non distribués			Total
Solde au 1^{er} janvier 2019, antérieurement publié		14 550	3 500	(129)	434	(35)	17	-	-	-	8 516	26 853	2 720	29 573
Résultat global de la période														
Résultat net de la période		-	-	-	-	-	-	-	-	-	2 014	2 014	88	2 102
Autres éléments du résultat global de la période		-	-	248	74	8	62	-	-	-	(10)	382	46	428
Résultat global de la période		-	-	248	74	8	62	-	-	-	2 004	2 396	134	2 530
Profits et pertes de couverture et coûts de couverture transférés en coût des stocks		-	-	-	(1)	1	-	-	-	-	-	-	-	-
Transactions avec les propriétaires de la Société														
Contributions et distributions														
Dividendes	16	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(524)	(524)	-	(524)
Paiements fondés sur des actions réglés en instruments de capitaux propres	8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	173	173	-	173
Total des transactions avec les propriétaires de la Société		-	-	-	-	-	-	-	-	-	(351)	(351)	-	(351)
Solde au 30 juin 2019		14 550	3 500	119	507	(26)	79	-	-	-	10 169	28 898	2 854	31 752

Les notes des pages 18 à 52 font partie intégrante de ces états financiers intermédiaires résumés.

Tableau résumé des flux de trésorerie

IAS 34.8(d), 10, 20(d)

Pour la période de six mois prenant fin au 30 juin			
En milliers d'euros	Note	2020	2019
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles ^a			
Résultat net de la période		3 176	2 102
Ajustements pour :			
– Amortissement des immobilisations corporelles		2 604	2 490
– Amortissement des immobilisations incorporelles		295	355
– (Reprise de) perte de valeur sur immobilisations corporelles	14	(393)	1 123
– Pertes de valeur sur immobilisations incorporelles	15	16	285
– Pertes de valeur relatives à un groupe destiné à la vente	13	25	-
– Variation de juste valeur des actifs biologiques		60	(38)
– Variation de juste valeur des immeubles de placement		(55)	(50)
– Résultat financier net		545	662
– Quote-part dans le résultat des entités mises en équivalence (nette d'impôt)		(233)	(278)
– Résultat de cession d'immobilisations corporelles	14	(50)	(25)
– Résultat de cession des activités abandonnées, net d'impôt	6	(516)	-
– Coût des paiements fondés sur des actions		361	173
– Charges d'impôt		1 084	697
		6 919	7 496
Variation des :			
– Stocks		(751)	450
– Créances clients et autres débiteurs		(7 441)	2 126
– Actifs sur contrats		(533)	-
– Avances et acomptes		1 200	(1 200)
– Dettes fournisseurs et autres créditeurs		3 738	(1 763)
– Passifs sur contrats		31	27
– Provisions et avantages du personnel		(329)	132
– Produits différés		(420)	(20)
Flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles		2 414	7 248
Intérêts payés ^{b, c}		(920)	(800)
Impôts payés		(200)	(950)
Trésorerie nette liée aux activités opérationnelles		1 294	5 498
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Intérêts reçus ^b		116	85
Dividendes reçus ^b		51	100
Produits de cession d'immobilisations corporelles	14	1 177	406
Produits de cession d'actifs financiers		495	359
Produits de cession d'une activité abandonnée, sous déduction de la trésorerie cédée ^d	6	10 890	-
Acquisition de filiale, sous déduction de la trésorerie acquise	20	(1 799)	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	14	(11 859)	(2 315)
Acquisition d'immeubles de placement		(300)	-
Acquisition d'actifs biologiques non courants		(155)	(219)
Acquisition d'actifs financiers		(215)	-
Dépenses de développement		(846)	(881)
Trésorerie nette utilisée par les activités d'investissement		(2 445)	(2 465)

Tableau résumé des flux de trésorerie (suite)

IAS 34.8(d), 10, 20(d)

Pour la période de six mois prenant fin au 30 juin

En milliers d'euros	Note	2020	2019
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Produits de l'émission d'actions ordinaires	16	1 550	-
Produits de l'émission d'obligations convertibles	17	5 000	-
Produits de l'émission d'actions préférentielles remboursables	17	2 000	-
Produits de vente d'actions propres		30	-
Produits issus de l'exercice d'options sur actions	16	50	-
Produits issus du règlement de dérivés		6	11
Coûts de transactions imputables aux prêts et emprunts	17	(311)	-
Acquisition d'une participation ne donnant pas le contrôle	21	(200)	-
Remboursement d'emprunts	17	(4 811)	(3 408)
Paiement des passifs liés aux contrats de location	17	(254)	(123)
Dividendes versés ^b	16	(1 243)	(524)
Trésorerie nette liée aux (utilisée par les) activités de financement		1 817	(4 044)
Augmentation (diminution) nette de trésorerie et équivalents de trésorerie		666	(1 011)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1er janvier*		1 568	2 226
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie détenue		1	7
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 30 juin*		2 235	1 222

* Les découverts bancaires remboursables à vue et qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie du Groupe constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Les notes des pages 18 à 52 font partie intégrante de ces états financiers intermédiaires résumés.

IAS 7.18, 34.10

- ^a The Group has elected to present cash flows from operating activities using the indirect method. Alternatively, an entity may present operating cash flows using the direct method, disclosing major classes of gross cash receipts and payments related to operating activities. An example of this presentation is illustrated in Appendix III to our [Guide to annual financial statements – Illustrative disclosures](#) (September 2019).

IAS 7.31, Insights 2.3.50.10–20

- ^b IFRS Standards require cash flows from interest and dividends received and paid to be disclosed separately. In our view, such disclosure is required in the statement of cash flows, rather than in the notes. In the absence of specific guidance in the Standards, an entity chooses an accounting policy, to be applied consistently, for classifying interest and dividends paid as either operating or financing activities, and interest and dividends received as either operating or investing activities. The Group has elected to classify cash flows from interest paid as operating activities, cash flows from interest received and dividends received as investing activities, and cash flows from dividends paid as financing activities. Interest paid includes the interest portion of the lease liabilities. See footnotes (a) above and (d) below.

Insights 2.3.50.38

- ^c In our view, an entity should choose an accounting policy, to be applied consistently, to classify cash flows related to capitalised interest as follows:
- as cash flows from investing activities if the other cash payments to acquire the qualifying asset are reflected as investing activities; or
 - consistently with interest cash flows that are not capitalised.
- The Group has presented capitalised interest consistently with interest cash flows that are not capitalised.

IAS 7.10, IFRS 5.33(c), Insights 5.4.220.50

- ^d The Group has presented a condensed consolidated statement of cash flows that includes an analysis of all cash flows in total – i.e. including both continuing and discontinued operations; amounts related to discontinued operations are disclosed in the notes (see Note 6). However, in our view there are numerous ways in which the requirements of IFRS 5 and IAS 7 *Statement of Cash Flows* regarding cash flow presentation may be met.

IAS 34.8(e)

Notes aux états financiers intermédiaires résumés^a

1. Entité présentant les états financiers

[Nom] (la « Société ») est domiciliée en [pays]. Les états financiers intermédiaires résumés consolidés (les « états financiers intermédiaires ») pour la période de six mois prenant fin au 30 juin 2020 comprennent la Société et ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe ») et la quote-part du Groupe dans les entreprises associées et coentreprises. Le Groupe est principalement actif dans la fabrication de papier et de produits liés au papier, dans la culture d'arbres et dans la vente de bois (voir les notes 4 et 5).

2. Base de préparation^{b, c}

Ces états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 Juin 2020 ont été préparés conformément à IAS 34 « Information financière intermédiaire » et doivent être lus en relation avec les derniers états financiers consolidés annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 du Groupe (les « derniers états financiers annuels »). Ils ne comprennent pas toutes les informations nécessaires à un jeu complet d'états financiers préparé selon les IFRS Standards. Ils comprennent toutefois une sélection de notes expliquant les événements et opérations significatifs en vue d'appréhender les modifications intervenues dans la situation financière et la performance du Groupe depuis les derniers états financiers annuels.

Ces états financiers consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration du [date].^d

IAS 34.10, 15, 19
Insights 5.9.30.10

IAS 1.113–114

- a. Notes are presented, to the extent practicable, in a systematic manner and are cross-referred to/from items in the primary statements. In determining a systematic manner of presentation, an entity considers the effect on the understandability and comparability of the financial statements. The Group has applied its judgement in presenting related information together in a manner that it considers to be most relevant to an understanding of its financial performance and financial position. The order presented is only illustrative and entities need to tailor the organisation of the notes to fit their specific circumstances.

IAS 1.4, 25, 122,
10.14, 16, 34.15
Insights 5.9.10.35,
37

- b. Although not illustrated in the guide, an entity considers whether it is relevant to disclose certain matters related to the use of the going concern basis of accounting in its interim financial statements. An entity discloses in interim financial statements any material uncertainties related to events or conditions that may cast significant doubt on its ability to continue as a going concern, identified before the date of authorisation for issue, regardless of whether they were disclosed in the last annual financial statements. Even when management concludes that there are no material uncertainties but reaching that conclusion involved significant judgement (a 'close-call' scenario), judgements made in concluding that there remain no material uncertainties related to events or conditions that may cast significant doubt on its ability to continue as a going concern need to be disclosed.

For example disclosures related to going concern matters, see Appendix IV to our [Guide to annual financial statements – Illustrative disclosures](#) (September 2019).

IAS 1.4, 34.20,
Insights 5.9.70

- c. Unless an entity is a new company, condensed interim financial statements include comparative primary financial statements; otherwise, they cannot claim to comply with IAS 34. However, IAS 34 is less specific in respect of the comparative information (both quantitative and narrative) that should be included in the selected explanatory notes. In our experience, entities generally include both quantitative and narrative comparative information in the explanatory notes because the disclosure is of continuing relevance to the current interim period. In our view, management should exercise judgement to decide what comparative information should be included in the selected explanatory notes.

IAS 10.17–18

- d. Although it is not specifically required by IAS 34, it may be relevant to a user's understanding to disclose the date of authorisation and who gave the authorisation, because any event that occurs after that date is not disclosed or adjusted in the condensed interim financial statements of the current interim period. These disclosures may also be required by local laws.

IAS 34.8(e)

Notes aux états financiers intermédiaires résumés (suite)

3. Recours aux jugements et à des estimations ^{a,b}

IAS 34.41

En préparant ces états financiers intermédiaires, la Direction a exercé des jugements, effectué des estimations et fait des hypothèses ayant un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

IAS 34.15, 16A(d), 28

Les jugements significatifs exercés par la Direction pour appliquer les méthodes comptables du groupe et les principales sources d'incertitude des estimations sont identiques à ceux décrits dans les derniers états financiers annuels.

Évaluation des justes valeurs ^c

IAS 34.16A(j),
IFRS 13.93(g)

Un certain nombre de méthodes comptables du Groupe requiert l'évaluation de la juste valeur des actifs et passifs, qu'ils soient financiers ou non financiers.

Le Groupe a mis en place un dispositif pour contrôler les évaluations de juste valeur. Une équipe spécifique d'évaluation qui est responsable de la supervision de toute évaluation significative de la juste valeur, en particulier les évaluations du niveau 3, rapporte au Directeur Financier.

Cette équipe revoit régulièrement les données non observables clés et les ajustements d'évaluation. Si la juste valeur est évaluée à partir d'informations émanant de tiers (cotations de courtiers ou services externes d'évaluation), l'équipe chargée de l'évaluation analyse les informations ainsi obtenues afin de s'assurer que ces dernières sont conformes aux dispositions des normes et que le niveau de hiérarchie de la juste valeur retenue est pertinent.

Il en est référé au Comité d'Audit du Groupe pour les problématiques d'évaluation significatives.

Dans la mesure du possible, lors de l'évaluation de la juste valeur d'un actif ou d'un passif, le Groupe s'appuie sur des données de marché observables. Les évaluations de juste valeur sont classées selon une hiérarchie comptant trois niveaux, en fonction des données utilisées dans la technique d'évaluation.

- Niveau 1 : juste valeur évaluée sur la base de cours (non ajustés) observés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.
- Niveau 2 : juste valeur évaluée à l'aide de données, autres que les prix cotés inclus dans le niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (sous forme de prix) ou indirectement (déterminées à partir de prix).
- Niveau 3 : juste valeur pour l'actif ou le passif évaluée à l'aide de données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Si les données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur d'un actif ou d'un passif peuvent être classées à différents niveaux dans la hiérarchie de la juste valeur, la juste valeur obtenue est alors classée globalement au même niveau de hiérarchie que la donnée d'entrée du plus bas niveau qui est significative pour la juste valeur prise dans son ensemble.

IFRS 13.95,
IAS 34.16A(j)

Le Groupe comptabilise les transferts de niveaux à la fin de la période durant laquelle le transfert a été effectué.

Davantage d'informations sur les hypothèses formulées pour déterminer les justes valeurs figurent à la note 19.

IAS 34.15, 16A(d), 28

^a Although not illustrated in this guide, an entity needs to carefully evaluate and consider the impact of the COVID-19 outbreak on its financial reporting and provide an update of relevant entity-specific disclosures since the last annual reporting date. For relevant guidance, see our [COVID-19 financial reporting resource centre](#), and especially the web article [What is the impact of COVID-19 on interim financial statements?](#)

IAS 34.15, 16A(d), 28

^b The United Kingdom (UK) and the European Union (EU) have both ratified the Withdrawal Agreement for the UK to leave the EU on 31 January 2020. Under the Withdrawal Agreement, there is a transition period until the end of December 2020 during which the UK and the EU plan to negotiate a new trade agreement. During this period, EU rules continue to apply to the UK. To the extent that an entity has any potential exposure to the risks associated with Brexit, it needs to assess the impact of those risks on its financial reporting and provide an update of relevant entity-specific disclosures since the last annual reporting date. Such disclosures are not illustrated in this guide.

IAS 34.15, 16A(j),
Insights 5.9.140.30

^c IAS 34 is clear that the fair value measurement (IFRS 13 *Fair Value Measurement*) disclosure requirements relate only to financial instruments, even though the related disclosure requirements of IFRS 13 also apply to other assets and liabilities. However, fair value disclosures related to non-financial assets and non-financial liabilities may be necessary in some circumstances – i.e. when an entity provides an explanation of events and transactions that are significant to an understanding of the changes in its financial position and performance since the last annual reporting date.

IAS 34.8(e)

Notes aux états financiers intermédiaires résumés (suite)

4. Secteurs opérationnels

A. Informations sur les secteurs à présenter

IAS 34.16A(g)(i)

IAS 34.16A(g)(ii)

IAS 34.16A(g)(iii)

En milliers d'euros	Segments à présenter						Segments à présenter						Total des secteurs à présenter		Autres secteurs		Total	
	Papiers non recyclés		Papiers recyclés		Emballage (activité abandonnée)**		Sylviculture		Produits du bois		Recherche et Développement		30 juin 2020	30 juin 2019 retraité*	30 juin 2020	30 juin 2019 retraité*	30 juin 2020	30 juin 2019 retraité*
	30 juin 2020	30 juin 2019 retraité*	30 juin 2020	30 juin 2019 retraité**	30 juin 2020	30 juin 2019 retraité**	30 juin 2020	30 juin 2019 retraité*	30 juin 2020	30 juin 2019 retraité*	30 juin 2020	30 juin 2019 retraité*	30 juin 2020	30 juin 2019 retraité*	30 juin 2020	30 juin 2019 retraité*	30 juin 2020	30 juin 2019
Produits externes	34 716	36 814	13 607	11 030	7 543	23 193	1 925	1 823	1 504	1 493	-	-	59 296	74 353	777	426	60 073	74 779
Produits inter-secteurs	-	-	159	161	940	2 835	1 341	1 338	923	962	438	497	3 801	5 793	444	383	4 245	6 176
Résultats avant impôt des secteurs	2 035	2 630	3 449	1 101	(158)	(458)	708	508	(120)	640	50	33	5 964	4 454	385	98	6 349	4 552

IAS 34.16A(g)(iv)

IAS 34.16A(g)(iv)

IFRS 8.29

IAS 34.16A(g)(vi)

En milliers d'euros	Secteurs à présenter						Secteurs à présenter						Total des secteurs à présenter		Autres secteurs		Total	
	Papiers non recyclés		Papiers recyclés		Emballage (activité abandonnée)**		Sylviculture		Produits du bois		Recherche et Développement		30 juin 2020	31 décembre 2019 retraité*	30 juin 2020	31 décembre 2019 retraité*	30 juin 2020	31 décembre 2019
	30 juin 2020*	31 décembre 2019 retraité*	30 juin 2020	31 décembre 2019 retraité*	30 juin 2020	31 décembre 2019 retraité*	30 juin 2020	31 décembre 2019 retraité*	30 juin 2020	31 décembre 2019 retraité*	30 juin 2020	31 décembre 2019 retraité*	30 juin 2020	31 décembre 2019 retraité*	30 juin 2020	31 décembre 2019	30 juin 2020	31 décembre 2019
Actifs sectoriels ^b	39 054	25 267	21 025	16 003	-	13 250	20 046	16 942	4 521	3 664	2 323	1 946	86 969	77 072	6 398	3 683	93 367	80 755
Passifs sectoriels ^b	37 399	26 907	9 875	14 316	-	2 959	4 769	7 097	1 236	1 456	169	158	53 448	52 893	237	454	53 685	53 347

* Du fait de l'acquisition de la société Papyrus Pty Limited (ci-après « Papyrus ») au cours du semestre clos le 30 Juin 2020 (voir la note 20), le Groupe a modifié son organisation interne et la composition de ses secteurs opérationnels, ce qui s'est traduit par une réorganisation des secteurs à présenter. Le Groupe a donc retraité les informations par secteur publiées précédemment pour les six mois clos au 30 juin 2019 et l'exercice clos au 31 décembre 2019.

** Voir la note 6.

B. Rapprochement des résultats des secteurs à présenter

En milliers d'euros	Pour la période de six mois prenant fin au 30 juin	
	2020	2019 Retraité*
Total des résultats avant impôt des secteurs à présenter	5 964	4 454
Résultat avant impôt des autres secteurs	385	98
Élimination des résultats inter-secteurs	(1 695)	(1 235)
Élimination des activités abandonnées	158	458
Montants non affectés :		
- Autres charges du siège	(906)	(510)
Résultat avant impôt	3 906	3 265

* Voir les notes 4(A)(*) et 6.

IAS 34.16A(g)(v) ^a The Group has presented the Packaging segment, which is also a discontinued operation, as an operating segment. If it no longer met the definition of an operating segment, then it would not have been included in the segment disclosures; however, a description of the difference from the last annual financial statements in the basis of segmentation would have been provided.

IAS 34.16A(g)(iv) ^b The Group has disclosed measures of segment asset and segment liability for all reportable segments, although they are required only if they are regularly provided to an entity's chief operating decision maker and are materially different from the amounts disclosed in the entity's last annual financial statements for that reportable segment.

IAS 34.8(e)

Notes aux états financiers intermédiaires résumés (suite)

5. Produits

IFRS 15.113(a)

Les activités et principales sources de chiffre d'affaires du Groupe sont celles décrites dans les états financiers annuels (voir également la note 6 pour une activité abandonnée au cours de la période concernée par les présents états financiers). Le chiffre d'affaires du Groupe provient de contrats avec des clients, à l'exception de quelques montants non significatifs liés à la comptabilité de couverture présentés sous « autres produits ».

IAS 34.16A(f),
IFRS 15.114-115

A. Ventilation du chiffre d'affaires

Le tableau ci-dessous présente une ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique, par catégorie de produits et de services et selon le moment de la comptabilisation du chiffre d'affaires. Le tableau présente également un rapprochement du chiffre d'affaires ainsi ventilé avec les différents secteurs à présenter du Groupe (voir la note 4).^{a, b, c}

Pour les six mois prenant fin au 30 juin	Secteurs à présenter						Secteurs à présenter						Autres secteurs		Total	
	Papiers non recyclés		Papiers recyclés		Emballage (activité abandonnée) ^a		Sylviculture		Produits du bois		Total des secteurs à présenter					
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
<i>En milliers d'euros</i>																
Principaux marchés géographiques																
Europe	27 771	29 820	10 884	8 935	6 034	18 786	1 540	1 477	1 203	1 209	47 433	60 228	467	240	47 900	60 467
États-Unis	6 943	6 995	2 721	2 096	1 509	4 407	385	346	301	284	11 859	14 127	155	81	12 015	14 208
	34 714	36 815	13 605	11 031	7 543	23 193	1 925	1 823	1 504	1 493	59 292	74 355	622	321	59 914	74 676
Principaux types de produits et services																
Produits papetiers standard	27 771	29 452	10 884	8 825	-	-	-	-	-	-	38 655	38 277	-	-	38 655	38 277
Produits papetiers fabriqués sur commande	6 943	7 363	2 721	2 206	-	-	-	-	-	-	9 665	9 569	-	-	9 665	9 569
Sylviculture	-	-	-	-	-	-	1 925	1 823	-	-	1 925	1 823	-	-	1 925	1 823
Produits du bois	-	-	-	-	-	-	-	-	1 504	1 493	1 504	1 493	-	-	1 504	1 493
Emballages et autres	-	-	-	-	7 543	23 193	-	-	-	-	7 543	23 193	622	321	8 165	23 514
	34 714	36 815	13 605	11 031	7 543	23 193	1 925	1 823	1 504	1 493	59 292	74 355	622	321	59 914	74 676
Moment de la comptabilisation du chiffre d'affaires																
Produits transférés à un instant T	27 771	29 452	10 884	8 825	7 543	23 193	-	-	1 504	1 493	47 702	62 963	195	87	47 897	63 050
Produits et services transférés au fur et à mesure	6 943	7 363	2 721	2 206	-	-	1 925	1 823	-	-	11 590	11 392	428	234	12 018	11 626
Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients	34 714	36 815	13 605	11 031	7 543	23 193	1 925	1 823	1 504	1 493	59 292	74 355	622	321	59 914	74 676
Autres produits	2	(1)	2	(1)	-	-	-	-	-	-	4	(2)	155	105	159	103
Produits externes tels que détaillés à la note 4	34 716	36 814	13 607	11 030	7 543	23 193	1 925	1 823	1 504	1 493	59 296	74 353	777	426	60 073	74 779

IFRS 15.114, B88,
IE210-IE211

- a. The extent to which an entity's revenue is disaggregated for the purposes of this disclosure depends on the facts and circumstances of the entity's contracts with customers. In determining the appropriate categories, an entity considers how revenue is disaggregated in:
- disclosures presented outside the financial statements: e.g. earnings releases, annual reports or investor presentations;
 - information reviewed by the chief operating decision maker for evaluating the financial performance of operating segments; and
 - other similar information that is used by the entity or users of the entity's financial statements to evaluate performance or make resource allocation decisions.

IFRS 15.B89

Examples of categories that might be appropriate in disclosing disaggregated revenue include, but are not limited to, the following.

TYPE OF CATEGORY	EXAMPLE
Type of good or service	Major product lines
Geographic region	Country or region
Market or type of customer	Government and non-government customers
Type of contract	Fixed-price and time-and-materials contracts
Contract duration	Short-term and long-term contracts
Timing of transfer of goods or services	Goods or services transferred to customers: - at a point in time - over time
Sales channels	Goods or services sold: - directly to consumers - through intermediaries

IFRS 15.112, 114,
BC340

- b. Some entities may not be able to meet the objective in paragraph 114 of IFRS 15 for disaggregating revenue by providing segment revenue information and may need to use more than one type of category. Other entities may meet the objective by using only one type of category. Even if an entity uses consistent categories in the segment note and in the revenue disaggregation note, further disaggregation of revenue may be required because the objective of providing segment information under IFRS 8 is different from the objective of the disaggregation disclosure under IFRS 15 and, unlike IFRS 8, there are no aggregation criteria in IFRS 15. Nonetheless, an entity does not need to provide disaggregated revenue disclosures if the information about revenue provided under IFRS 8 meets the requirements of paragraph 114 of IFRS 15 and those revenue disclosures are based on the recognition and measurement requirements in IFRS 15.

IFRS 15.115

- c. An entity is required to disclose sufficient information to enable users of financial statements to understand the relationship between the disclosure of disaggregated revenue and revenue information that is disclosed for each reportable segment, if the entity applies IFRS 8.

IFRS 15.114, 5.5B

- d. Although it is not explicitly required by IAS 34 to include discontinued operations as part of the disaggregation of revenue from contracts with customers, the Group has provided that information.

IAS 34.8(e)

Notes aux états financiers intermédiaires résumés (suite)

5. Produits (suite)**B. Solde des contrats^a**

Le tableau ci-après fournit des informations concernant les créances clients, les actifs sur contrats et les passifs sur contrats issus des contrats avec des clients.

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Note</i>	30 juin 2020	31 décembre 2019
Créances à recevoir, incluses dans les « créances clients et autres débiteurs »		20 364	19 816
Créances à recevoir, incluses dans les « actifs détenus en vue de la vente »	<i>13</i>	1 385	-
Actifs sur contrats		1 316	782
Passifs sur contrats		(148)	(117)

Les actifs sur contrats concernent principalement les droits du Groupe à recevoir des paiements au titre de travaux achevés mais non facturés à la date d'arrêté des comptes, relatifs aux produits papetiers fabriqués sur commande. Les actifs sur contrats passent dans les créances clients lorsque ces droits deviennent inconditionnels, c'est-à-dire, généralement, lorsque le Groupe émet une facture à l'intention du client. Les passifs sur contrats concernent principalement les paiements d'avance reçus des clients pour la construction d'unités de stockage et d'entrepôts, dont le chiffre d'affaires est comptabilisé au fur et à mesure ainsi que les points de fidélisation des clients que ces derniers n'ont pas encore utilisés. Ces points seront comptabilisés en chiffre d'affaires au moment de leur utilisation effective par les clients, ce qui devrait avoir lieu au cours des deux prochains exercices.

L'intégralité des 117 K€ comptabilisés en passifs sur contrats en début de période ont été comptabilisés ultérieurement en chiffre d'affaires dans les six mois prenant fin au 30 juin 2020.

Le montant de chiffre d'affaires comptabilisé au 30 juin 2020 au titre des obligations de prestation acquittées (ou partiellement acquittées) au cours des périodes précédentes atteint 8 K€ (2019 : néant), en raison principalement d'une révision de l'estimation du degré d'achèvement de la construction d'unités de stockage et d'entrepôts.

C. Caractère saisonnier de l'activité

Le secteur « Sylviculture » du Groupe est soumis à des fluctuations saisonnières en raison des conditions climatiques. En particulier, la culture des pins et l'offre de services liée dans les zones géographiques principales subissent les effets défavorables liés aux conditions hivernales, essentiellement de janvier à mars. Les produits et résultats de ce secteur sont généralement plus faibles les six premiers mois de l'année.

Pour la période de 12 mois prenant fin au 30 juin 2020, le secteur « Sylviculture » dégage des produits de 6 486 K€ (12 mois prenant fin au 30 juin 2019 : 6 280 K€) et un résultat avant impôt de 1 184 K€ (pour la période de 12 mois prenant fin au 30 juin 2019 : 1 687 K€).^b

IAS 34.16A(b)

IAS 34.21

IAS 34.15, 15C

^a Although it is not explicitly required by IAS 34, this disclosure is provided because the Group believes that it is relevant to an understanding of the changes in the Group's financial position and performance during the interim period.

IAS 34.21

^b An entity whose business is highly seasonal is encouraged to disclose additional information, including:

- financial information for the 12 months ended at the interim reporting date; and
- comparative information for the comparable 12-month period.

IAS 34.8(e)

Notes aux états financiers intermédiaires résumés (suite)

6. Activité abandonnée^a

En février 2020, le Groupe a vendu l'intégralité de son secteur « Emballage » (voir la note 4). La Direction s'est en effet engagée dans un plan de vente de cette division en janvier 2020 dans le cadre de sa décision stratégique de recentrer le Groupe sur ses domaines de compétence clés, à savoir la fabrication du papier pour l'imprimerie, la sylviculture et la fabrication de produits du bois.

Le secteur « Emballage » n'a pas été auparavant classé comme une activité détenue en vue de la vente ou abandonnée. L'état résumé du résultat net et des autres éléments du résultat global comparatif a été retraité afin de présenter cette activité abandonnée séparément des activités poursuivies.

À la suite de la cession, le Groupe a continué d'acheter des emballages à son activité abandonnée. Si les transactions intragroupes ont été entièrement éliminées des résultats financiers consolidés, la Direction a choisi d'attribuer l'élimination des transactions effectuées entre les activités poursuivies et l'activité abandonnée avant la cession de manière à refléter la poursuite de ces transactions après la cession. En effet, elle considère ces informations utiles pour les utilisateurs des états financiers.

À ces fins, la Direction a éliminé des résultats de l'activité abandonnée, les ventes inter-secteurs (et les coûts liés, diminués des profits latents) réalisées avant la cession. Compte tenu du fait que le Groupe continuera ses achats auprès de l'activité abandonnée après la cession, les achats inter-secteurs effectués par les activités poursuivies avant la cession sont maintenus dans les activités poursuivies.

Pour la période de six mois
prenant fin au 30 juin

En milliers d'euros	2020	2019
A. Résultat de l'activité abandonnée^b		
Produits	8 483	26 028
Élimination des produits inter-secteurs	(940)	(2 835)
Produits externes	7 543	23 193
Charges	(8 641)	(26 486)
Élimination des charges liées aux ventes inter-secteurs	936	2 827
Charges externes	(7 705)	(23 659)
Résultat des activités opérationnelles	(162)	(466)
Impôt sur le résultat	25	44
Résultats des activités opérationnelles, après impôt	(137)	(422)
Résultat de cession de l'activité abandonnée	846	-
Impôt sur cession de l'activité abandonnée	(330)	-
Résultat de la période des activités abandonnées, net d'impôt	379	(422)
Résultat de base par action (en euros) ^c	0,12	(0,14)
Résultat dilué par action (en euros) ^c	0,11	(0,14)

[IFRS 5.33(b)(i)]

[IFRS 5.33(b)(i)]

[IFRS 5.33(b)(i)]

[IFRS 5.33(b)(i)]

[IFRS 5.33(b)(i)]

[IFRS 5.33(b)(ii)]

[IFRS 5.33(b)(iii)]

[IFRS 5.33(b)(iv)]

[IFRS 5.33(a)]

IAS 34.15C, 16A(i)

^a An entity discloses the effects of changes in its composition during an interim reporting period. Although it is not specifically required by IAS 34, the Group has disclosed information that would be required by IFRS 5 in its annual financial statements. The appropriate level of disclosure may vary depending on the significance of the discontinued operation.

Insights 5.4.230.40

^b In our view, considering that IFRS 5 does not specify how the elimination should be attributed to continuing and discontinued operations, an entity may present transactions between the continuing and discontinued operations in a way that reflects the continuance of those transactions, when that is useful to the users of the financial statements. It may be appropriate to present additional disclosure either on the face of the statement of profit or loss and OCI or in the notes. In our experience, if the additional disclosure is provided in the statement of profit or loss and OCI, then judgement may be required whether the disaggregated information should be presented as part of the statement itself or as an additional disclosure alongside the totals in that statement. Clear disclosure of the approach taken to the elimination of intra-group transactions will be relevant, including an explanation of any additional analysis of discontinued operations in the notes to the statement of profit or loss and OCI.

IAS 33.68

^c Alternatively, basic and diluted earnings per share for the discontinued operation may be presented in the statement of profit or loss and OCI.

IAS 34.8(e)

Notes aux états financiers intermédiaires résumés (suite)

6. Activité abandonnée (suite)**A. Résultat de l'activité abandonnée (suite)**

[IFRS 5.33(d)]

Le profit résultant de l'activité abandonnée de 379 K€ pour la période (2019 : perte de 422 K€) est attribuable en totalité aux propriétaires de la Société. Sur le résultat des activités poursuivies de 2 811 K€ (2019 : 2 524 K€), un montant de 2 674 K€ est attribuable aux propriétaires de la Société (2019 : 2 022 K€).

[IFRS 5.33(c), 34]

B. Flux de trésorerie provenant de (utilisés par) l'activité abandonnée^a

En milliers d'euros	Pour la période de six mois prenant fin au 30 juin	
	2020	2019
Trésorerie nette liée aux activités opérationnelles	(225)	(910)
Trésorerie nette liée aux activités d'investissement	10 890	-
Flux de trésorerie nets de la période	10 665	(910)

[IAS 7.40(d)]

C. Impact de la cession sur la situation financière du Groupe

En milliers d'euros	Note
Immobilisations corporelles	14 (7 986)
Stocks	(134)
Créances clients et autres débiteurs	(3 955)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(110)
Passifs d'impôt différé	110
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	1 921
Actifs et passifs nets	(10 154)
Contrepartie reçue en numéraire	11 000
Trésorerie et équivalents de trésorerie cédés	(110)
Entrée nette de trésorerie	10 890

[IAS 7.40(c)]

[IAS 7.40(a)-(b)]

IAS 34.16A(c)

7. Autres produits/charges**A. Subventions publiques^b**

Une subvention publique d'un montant de 420 K€ a été reçue en 2019 par le Groupe. Son obtention dépendait de la réalisation par le Groupe de certains objectifs en matière de recyclage. Conformément aux conditions de la subvention, le Groupe a dû acquérir et recycler un certain volume de pâte à papier et de papier.

Au cours de la période de six mois prenant fin au 30 juin 2020, une fois les conditions de la subvention respectées, cette dernière a été comptabilisée en « autres produits » dans l'état résumé du résultat net et des autres éléments du résultat global.

B. Charges relatives au tremblement de terre^b

Au cours de la période de six mois prenant fin au 30 juin 2020, des charges de 219 K€ ont été constatées en raison d'un tremblement de terre qui a endommagé des installations de production en [pays]. Ces charges portent sur la révision des équipements de production et l'enlèvement des éléments endommagés. Ce montant a été comptabilisé en « autres charges » dans l'état résumé du résultat net et des autres éléments du résultat global.

IAS 7.10, IFRS 5.33(c),
Insights 5.4.220.50

^a In our view, there are numerous ways in which the requirements of IFRS 5 and IAS 7 on cash flow presentation may be met. The Group has elected to present: – a statement of cash flows that includes an analysis of all cash flows in total – i.e. including both continuing and discontinued operations; and – amounts related to discontinued operations by operating, investing and financing activities in the notes. Alternatively, cash flows attributable to operating, investing and financing activities of discontinued operations can be presented separately in the statement of cash flows.

IAS 34.16A(c)

^b This is an example of disclosures about the nature and amount of items affecting assets, liabilities, equity, net income or cash flows that are unusual because of their nature, size or incidence.

IAS 34.8(e)

Notes aux états financiers intermédiaires résumés (suite)

8. Paiements fondés sur des actions^a**A. Description des accords dont le paiement est fondé sur des actions**

IAS 34.15

Au 30 juin 2020, les accords de paiements fondés sur des actions au sein du Groupe sont les suivants :

[IFRS 2.45(a)]

i. Programme d'options sur actions (réglé en instruments de capitaux propres)

Au 1er janvier 2016 et au 1er janvier 2019, le Groupe a mis en place des programmes d'options sur actions qui donnent droit aux principaux dirigeants d'acquérir des actions de la Société. Au 1er janvier 2020, le Groupe a attribué des options supplémentaires présentant des caractéristiques identiques, aux principaux dirigeants et aux cadres supérieurs. Dans le cadre de ces programmes, lorsque les droits sont acquis, les porteurs d'options peuvent acheter les actions au cours auquel les actions étaient cotées à la date d'attribution des options. Ces programmes sont actuellement limités aux principaux dirigeants et aux autres cadres supérieurs.

Toutes les options doivent être réglées par remise d'actions. Les caractéristiques et conditions des options sur actions attribuées au cours de la période de six mois prenant fin au 30 juin 2020 sont indiquées ci-dessous :

Date d'attribution / personnel concerné	Nombre d'options en milliers	Conditions d'acquisition des droits	Vie contractuelle des options
Options attribuées aux principaux dirigeants le 1er janvier 2020	225	3 années de service et 5 % d'augmentation du résultat opérationnel sur chacune des 3 années	10 ans
Options attribuées aux cadres supérieurs le 1er janvier 2020	100	3 années de service	10 ans

[IFRS 2.46–47(a)(i), IAS 1.125]

La juste valeur des services reçus en contrepartie de l'octroi des options est basée sur la juste valeur des options octroyées, évaluée en utilisant le modèle Black-Scholes.

ii. Droits de remplacement (réglés en instruments de capitaux propres)

Lors de l'acquisition de Papyrus, le Groupe a échangé des droits à paiement fondés sur des actions réglés en instruments de capitaux propres détenus par les employés de Papyrus contre 150 000 droits à paiement fondés sur des actions réglés en instruments de capitaux propres du Groupe ayant une durée de vie contractuelle de neuf ans à partir de la date d'acquisition des droits (voir la note 20).

[IFRS 2.47(a)(i)]

La juste valeur des droits de remplacement à la date d'attribution (date du regroupement d'entreprises) a été déterminée en utilisant le modèle Black-Scholes.

iii. Plan d'achat d'actions (réglé en instruments de capitaux propres)

[IFRS 2.44–45(a)]

Au 1er janvier 2020, le Groupe a offert à 26 de ses salariés la possibilité de prendre part à un plan d'achat d'actions. Pour participer au plan, les salariés doivent épargner un montant de 5 % de leur salaire brut mensuel, plafonné à 300 € par mois, sur une période de 36 mois. Selon les termes du plan, à la fin de cette période de trois ans, les salariés ont le droit d'acheter des actions, en utilisant leur épargne, à un prix inférieur de 20 % à celui du marché à la date d'attribution. Seuls les salariés qui sont toujours en activité et ont épargné le montant exigé de leurs salaires mensuels pendant 36 mois consécutifs ont le droit d'acheter des actions. Les salariés qui quittent la Société, ceux qui n'épargnent pas la fraction requise de leur salaire mensuel brut sur un mois quelconque avant la fin de la période de 36 mois, ou ceux qui choisissent de ne pas exercer leurs options d'achat des actions, parce que par exemple le prix de l'action est inférieur au prix d'exercice, seront remboursés des montants qu'ils ont épargnés. Le dispositif comporte un système de protection lié au dividende, qui empêche toute dévalorisation des options en cas de versement d'un dividende.

Le fait qu'un employé soit obligé d'épargner dans le but d'acheter des actions dans le cadre du plan d'achat d'actions est une condition accessoire à l'acquisition des droits. Cet aspect a été pris en compte dans la juste valeur à la date d'attribution en appliquant une décote à l'évaluation obtenue à partir du modèle de Monte-Carlo. La décote a été déterminée en estimant la probabilité que le salarié cesse d'épargner, sur la base du comportement historique des salariés.

IAS 34.15

^a Although it is not explicitly required by IAS 34, share-based payment transactions may be significant to an understanding of the current interim reporting period. The Group has provided details of share-based payment transactions in the period and disclosed the changes since the last annual financial statements. The appropriate level of disclosure for an interim reporting period may vary depending on the significance of the events and transactions to an understanding of the interim reporting period.

IAS 34.8(e)

Notes aux états financiers intermédiaires résumés (suite)

8. Paiements fondés sur des actions (suite)**A. Description des accords dont le paiement est fondé sur des actions (suite)**

IFRS 2.45(a)

iv. Droits à l'appréciation d'actions (SARs) (réglés en trésorerie)

Au 1er janvier 2020, le Groupe a attribué 300 000 droits à l'appréciation d'actions (SARs) à des membres du personnel, qui leur donnent droit à un paiement en numéraire après trois ans de service. Les SARs expirent à la fin d'une période de cinq ans à compter de la date d'attribution. Le montant du paiement est basé sur l'augmentation du prix de l'action de la Société entre la date d'attribution et la date d'exercice des droits.

IFRS 2.47(a)(i)

La juste valeur des SARs à la date d'attribution est déterminée à l'aide du modèle de Black-Scholes. La juste valeur du passif, classé en avantages du personnel, est réévaluée à chaque date de clôture et à la date du règlement.

B. Évaluation des justes valeurs à la date d'attribution

IFRS 2.52

Les données suivantes ont été utilisées pour l'évaluation des justes valeurs des plans fondés sur des actions à la date d'attribution :

IFRS 2.47(a)

	Plan d'options				
	Principaux dirigeants (voir (a)(i))	Cadres supérieurs (voir (a)(i))	Droits de remplacement (voir (a)(ii))	Plans d'achat d'actions (voir (a)(iii))	SARs (voir (a)(iv))
Juste valeur en date d'attribution	3,54 €	3,14€	3,81€	4,02€	2,82€
Prix de l'action en date d'attribution	10,10€	10,10€	10,30€	10,10€	10,10€
Prix d'exercice de l'option	10,10€	10,10€	10,30€	8,08€	10,10€
Volatilité attendue (moyenne pondérée)	40,1 %	40,1 %	42,4 %	43,3%	43,3%
Durée de vie de l'option (moyenne pondérée attendue)	8,6 ans	5,4 ans	5,9 ans	3,0 ans	4,0 ans
Dividendes attendus	3,2%	3,2%	3,2%	n/a	3,2%
Taux d'intérêt sans risque (basé sur les obligations d'Etat)	3,9%	3,8%	3,9%	3,9%	4,4%

La volatilité attendue est estimée en prenant en compte la volatilité historique moyenne de l'action.

9. Avantages du personnel^a

IAS 34.15, 16A(d)

À la suite de la modification d'un régime de retraite pour un certain nombre de salariés en [pays], l'engagement du Groupe au titre des régimes à prestations définies a diminué de 100 K€ au cours de la période de six mois prenant fin au 30 juin 2020 (30 juin 2019 : aucune variation). Un coût des services passés négatif de 100 K€ suite à cette modification est comptabilisé en « charges administratives » dans l'état résumé du résultat net et des autres éléments du résultat global au 30 juin 2020.

IAS 19.99, BC59, 34.B9, Insights 5.9.150

- ^a Determining whether there is a need to remeasure the net defined benefit liability (asset) for interim reporting purposes requires judgement and depends on the potential materiality of the remeasurements. However, an updated measurement of plan assets and obligations is required when a plan amendment, curtailment or settlement is recognised. In addition, significant market fluctuations may trigger the need for an updated actuarial valuation to remeasure the net defined benefit liability (asset). The Group has remeasured the net defined benefit liability during the interim reporting period due to a plan amendment, and has provided relevant disclosure. The appropriate level of disclosure for an interim reporting period may vary depending on the materiality.

IAS 34.8(e)

Notes aux états financiers intermédiaires résumés (suite)

IAS 34.15

10. Charge d'impôt sur le résultat^a

Charge d'impôt sur le résultat pour la période

IAS 34.30(c)

La charge d'impôt sur le résultat comptabilisée est déterminée sur la base du résultat avant impôt de la période intermédiaire, multiplié par la meilleure estimation faite par la Direction du taux d'impôt annuel moyen pondéré attendu pour la totalité de l'exercice. Ce taux est ajusté pour tenir compte de l'impact fiscal de certains éléments comptabilisés en totalité au cours de la période intermédiaire. Par conséquent, le taux d'impôt effectif figurant dans les états financiers intermédiaires peut différer de l'estimation faite par la Direction du taux d'impôt effectif dans les états financiers annuels.

Pour la période de six mois prenant fin au 30 juin 2020, le taux d'impôt effectif du Groupe pour les activités poursuivies s'élève à 28% (pour la période de six mois prenant fin au 30 juin 2019 : 23%). L'évolution du taux d'impôt effectif est liée essentiellement aux facteurs suivants :

- Un avantage fiscal accordé les années précédentes en [pays] a été supprimé au cours du 2ème semestre 2019 et ne devrait pas être rétabli dans le futur.
- Le 31 mars 2020, Papyrus, ancienne entreprise associée du Groupe, est devenue une filiale (voir la note 20). Le résultat net de Papyrus était présenté comme « net d'impôt » selon la méthode de la mise en équivalence, alors que l'entreprise exerce son activité dans une juridiction dont le taux d'impôt est plus élevé. Cet effet a été pris en compte dans la détermination du taux d'impôt annuel moyen pondéré pour la totalité de l'exercice.
- En avril 2020, le taux d'impôt en [pays], où le Groupe génère la moitié de son bénéfice imposable, a augmenté de 3 %. Le nouveau taux s'applique au bénéfice imposable réalisé après le 1er mai 2020.
- Au cours du semestre clos le 30 Juin 2020, des ajustements de prix de transfert avec la filiale [nom de la filiale] ont conduit à une augmentation de la charge d'impôt compte tenu des taux d'impôt différents existant entre [nom de la filiale] et le Groupe. Le Groupe a comptabilisé cette dette au cours de la période.
- Des ajustements relatifs aux déclarations fiscales des exercices précédents ont été comptabilisés pour leur totalité au cours de la période de six mois prenant fin au 30 juin 2020. Ces charges sont liées aux redressements effectués par les autorités fiscales lors de l'examen des déclarations fiscales produites pour les années d'imposition non prescrites dans certaines juridictions.

IAS 34.15

- ^a. Although it is not explicitly required by IAS 34, this is an example of events and transactions for which disclosures are provided because the events and transactions are significant to an understanding of the current interim reporting period.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés (suite)

11. Supprimé

IAS 34.8(e)

Notes aux états financiers intermédiaires résumés (suite)

12. Stocks

IAS 34.15B(a)

A. Dépréciation des stocks^a

Au cours des six mois prenant fin au 30 juin 2020, le Groupe a déprécié ses stocks de produits finis à hauteur de 258 K€ en raison d'une réaction chimique qui les avait rendus obsolètes. Cette dépréciation est comptabilisée en « coût des ventes » dans l'état résumé du résultat net et des autres éléments du résultat global.^b Aucune dépréciation de stock n'avait été comptabilisée au cours de la période de six mois prenant fin au 30 juin 2019.

B. Transfert d'actifs biologiques^a

Au cours des six mois prenant fin au 30 juin 2020, a été transféré vers les stocks du bois coupé d'une valeur de 1 131 K€ (2019 : 985 K€).

[IFRS 15.B25]

C. Droit de récupérer des biens retournés^a

Les stocks au 30 juin 2020 intègrent un droit de récupérer des biens retournés à hauteur de 572 K€ (2019 : 478 K€). Cette évaluation a été faite sur la base de l'ancienne valeur comptable des stocks vendus, retraitée des charges qui pourraient être entraînées par la récupération de ces stocks.

13. Groupe détenu en vue de la vente^c

IAS 34.16A(i),
[IFRS 5.38, 41]

En juin 2020, la direction s'est engagée dans un plan de cession partielle d'une usine de fabrication rattachée au secteur des Papiers non recyclés. En conséquence, une partie de cet outil de production est présentée en tant que groupe détenu en vue de la vente. Un programme actif de recherche d'un acquéreur a été lancé et la vente est attendue pour le mois d'avril 2021.

Au 30 juin 2020, le groupe d'actifs détenus en vue de la vente se compose d'actifs pour 12 891 K€ et de dettes pour 3 650 K€ :

En milliers d'euros	Note	
Immobilisations corporelles	14	8 756
Stocks		2 750
Créances clients et autres débiteurs	5	1 385
Dettes fournisseurs et autres créditeurs		(3 650)
		9 241

IAS 34.15B(b)

Une perte de valeur de 25 K€ a été comptabilisée en « autres charges » dans l'état résumé du résultat net et des autres éléments du résultat global, ramenant la valeur comptable du groupe détenu en vue de la vente à sa juste valeur diminuée des coûts de la vente.^a

IAS 34.15B

^a This is an example of events and transactions for which, if they are significant, disclosures are required by IAS 34.

Insights 3.8.400.70

^b In our view, for an entity that presents an analysis of expenses by function in the statement of profit or loss and OCI, the write-down of inventories to net realisable value and any reversals should be included in 'cost of sales'.

IAS 34.16A(i)

^c An entity discloses the effects of changes in its composition during an interim reporting period. Although it is not specifically required by IAS 34, the Group has disclosed details of non-current assets and non-current liabilities held for sale that would be required in its annual financial statements. The appropriate level of disclosure may vary depending on the significance of the effects on the entity. For example disclosures for the distribution of non-cash assets to owners, see Appendix IV to our [Guide to annual financial statements – Illustrative disclosures](#) (September 2019).

IAS 34.8(e)

Notes aux états financiers intermédiaires résumés (suite)

14. Immobilisations corporelles

IAS 34.15B(d)

A. Acquisitions et cessions^a

Au cours de la période de six mois prenant fin au 30 juin 2020, le Groupe a acquis des immobilisations corporelles pour un montant de 12 156 K€ (30 juin 2019 : 2 315 K€). Ce montant est calculé hors capitalisation des coûts d'emprunt, mais comprend les immobilisations corporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises (voir la [note 20](#)) pour un montant de 1 955 K€ (30 juin 2019 : néant). En outre, le Groupe a acquis une parcelle de terrain en vue d'y construire une nouvelle usine. Le coût d'acquisition s'est élevé à 1 100 K€. Le Groupe a commencé la construction de l'usine ; les dépenses engagées cumulées à la date de clôture s'élèvent à 682 K€.

Au cours des six mois prenant fin au 30 juin 2020, le Groupe a conclu un nouveau contrat de location d'équipements de production, d'une durée de dix ans, en vertu duquel il s'acquittera de paiements fixes et de sommes variables supplémentaires conditionnées à l'utilisation de l'actif pendant la durée du contrat. À la date de commencement de ce dernier, le Groupe a comptabilisé 200 K€ d'actif « droit d'utilisation » et de passif de loyers.

Des actifs d'une valeur nette comptable de 7 986 K€ ont été cédés dans le cadre de l'abandon d'activité (voir la [note 6](#)). D'autres actifs d'une valeur nette comptable de 1 151 K€ ont été cédés au cours de la période de six mois prenant fin au 30 juin 2020 (30 juin 2019 : 381 K€) et ont donné lieu à la comptabilisation d'une plus-value de cession de 26 K€ (30 juin 2019 : plus-value de 25 K€) comptabilisée en « autres produits » dans l'état résumé du résultat net et des autres éléments du résultat global. Des actifs d'une valeur nette comptable de 8 756 K€ ont été reclassés en actifs détenus en vue de la vente (voir la [note 13](#)) (30 juin 2019 : néant).

IAS 34.15B(b), 16A(d)

B. Reprise de perte de valeur liée à un nouveau produit^b

IAS 36.130(a)-(d)

En 2019, des mesures de restrictions réglementaires concernant la fabrication d'un nouveau produit du secteur opérationnel « Papiers non recyclés », ont conduit le Groupe à évaluer la valeur recouvrable de la ligne de production correspondante.

Celle-ci se rapporte à un nouveau produit d'avant-garde qui devait être disponible à la vente en 2020. Cependant, en 2019, une inspection réglementaire a démontré que le produit ne répondait pas à certaines normes environnementales, ce qui nécessite des changements significatifs dans les procédés de fabrication. En conséquence, la mise en production a été différée et la date du lancement du produit a été reportée.

IAS 36.130(e)

En 2019, la direction a donc estimé le montant recouvrable au titre de l'UGT (la ligne de production). Cette valeur recouvrable a été estimée à partir de la valeur d'usage de la ligne de production, en supposant que celle-ci serait entrée en service en août 2019. Sur la base de l'évaluation réalisée à cette date, la valeur comptable de la ligne de production s'est avérée supérieure à sa valeur recouvrable s'élevant à 1 083 K€. En conséquence, une perte de valeur de 1 408 K€ a été comptabilisée à la clôture du 31 décembre 2019, soit 1 123 K€ sur les immobilisations corporelles et 285 K€ se rapportant aux coûts de développement immobilisés (voir la [note 15](#)).

IAS 36.130(a)-(e)

Au cours du 1er semestre 2020, en raison de changements dans ses prévisions, le Groupe a réexaminé ses estimations, ce qui l'a conduit à reprendre une partie de la perte de valeur initialement comptabilisée. La valeur recouvrable a été estimée à 1 576 K€. Le Groupe a par conséquent repris à hauteur de 493 K€ la perte de valeur initialement comptabilisée, dont 393 K€ relatifs à des immobilisations corporelles et 100 K€ aux coûts de développement immobilisés.

IAS 34.15B

^a This is an example of events and transactions for which, if they are significant, disclosures are required by IAS 34.

IAS 34.15B(b), 15C, 16A(d), B35-B36

^b IAS 34 requires disclosure of the nature and amount of changes in estimates. In addition, impairment losses and reversals of impairment losses are examples of events and transactions for which, if they are significant, disclosures are required by IAS 34. IAS 36 *Impairment of Assets* provides relevant disclosures to be considered in this regard. The appropriate level of disclosure for an interim reporting period may vary depending on the circumstances of the entity.

IAS 34.8(e)

Notes aux états financiers intermédiaires résumés (suite)

14. Immobilisations corporelles (suite)

IAS 34.15B(b), 16A(d)

B. Reprise de perte de valeur liée à un nouveau produit (suite)

[IAS 36.126(a)–(b)]

La perte de valeur et la reprise ultérieure sont comptabilisées en « coût des ventes » dans l'état résumé du résultat net et des autres éléments du résultat global.^a

[IAS 36.130(g)]

L'estimation de la valeur d'utilité a été effectuée en retenant un taux d'actualisation avant impôt de 10,5 % (2019 : 9,8 %) et un taux de croissance pour déterminer la valeur terminale de 3 % à partir de 2026 (2019 : 3 % à partir de 2025).

C. Transfert en immeuble de placement^b

Au cours de la période de six mois prenant fin au 30 juin 2020, un immeuble d'une valeur comptable de 600 K€ a été transféré en immeuble de placement, dans la mesure où le bâtiment n'était plus utilisé par le Groupe et qu'il a donc été décidé qu'il serait loué à un tiers.

Avant ce transfert, le Groupe avait réévalué l'immeuble à la juste valeur et comptabilisé un profit de 200 K€ en autres éléments du résultat global.

IAS 34.15B(e)

D. Engagements d'investissements^b

Au cours des six mois prenant fin au 30 juin 2020, le Groupe a signé un contrat d'acquisition d'immobilisations corporelles au prix de 1 465 K€ (six mois prenant fin au 30 juin 2019 et exercice clos le 31 décembre 2018 : néant). La livraison est prévue pour mars 2021.

15. Immobilisations incorporelles et goodwill

A. Reprise de perte de valeur liée à un nouveau produit

IAS 34.15B(b), 16A(d),
[IAS 36.126(a)–(b)]

Comme indiqué en note 14, le Groupe a comptabilisé à la clôture 2019 une perte de valeur de 285 K€ sur des coûts de développement immobilisés concernant une ligne de production. Au cours de la période de six mois prenant fin au 30 juin 2020, un montant de 100 K€ a été repris.

B. Perte de valeur liée aux produits du bois^c

IAS 34.15B(b), 16A(d)

À la suite d'une perte constatée au 30 juin 2020 au niveau du secteur opérationnel « Produits du bois » (voir la note 4), le Groupe a évalué la valeur recouvrable de l'UGT correspondant au secteur opérationnel.

[IAS 36.130(e)]

La valeur comptable de l'UGT étant supérieure à sa valeur recouvrable estimée à 3 654 K€, une perte de valeur de 116 K€ a été comptabilisée (30 juin 2019 : néant). La perte de valeur a été intégralement affectée au goodwill, réduisant le goodwill inclus dans le secteur opérationnel « Produits du bois » à 960 K€. Elle a été comptabilisée en « autres charges » dans l'état résumé du résultat net et des autres éléments du résultat global.

[IAS 36.134(c)]

La valeur recouvrable de l'UGT a été déterminée sur la base de sa valeur d'utilité en recourant aux services d'experts indépendants.

IAS 36.126,
Insights 3.10.410.20–30

^a If an entity classifies expenses based on their function, then any loss is allocated to the appropriate function. In our view, in the rare case that an impairment loss cannot be allocated to a function, it should be included in 'other expenses' as a separate line item if it is significant – e.g. impairment of goodwill – with additional information given in a note. In our view, an impairment loss that is recognised in published interim financial statements should be presented in the same line item as in the annual financial statements, even if the asset is subsequently sold and the gain or loss on disposal is included in a line item that is different from impairment losses in the annual financial statements.

IAS 34.15B

^b This is an example of events and transactions for which, if they are significant, disclosures are required by IAS 34.

IAS 34.15B(b), 15C, 16A(d),
B35–B36

^c IAS 34 requires disclosure of the nature and amount of changes in estimates. In addition, impairment losses and reversals of impairment losses are examples of events and transactions for which, if they are significant, disclosures are required by IAS 34. IAS 36 provides relevant disclosures to be considered in this regard. Furthermore, the Group has disclosed the key assumptions used (discount rate and terminal growth rate) to determine the recoverable amount of assets and CGUs although disclosures beyond the discount rate are required by IAS 36 only for CGUs containing goodwill or indefinite-lived intangible assets. The appropriate level of disclosure for an interim reporting period may vary depending on the circumstances of the entity.

IAS 34.8(e)

Notes aux états financiers intermédiaires résumés (suite)

15. Immobilisations incorporelles et goodwill (suite)**B. Perte de valeur liée aux produits du bois (suite)**[IAS 1.125, 36.134(d),
134(f)]

La valeur d'utilité a été déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs de l'utilisation continue de l'UGT. Les modalités de détermination de la valeur d'utilité au 30 juin 2020 sont similaires à celles qui avaient été retenues pour le test du 31 décembre 2019 et reposent sur les hypothèses clés suivantes :

- Un taux d'actualisation avant impôt de 9,6% (2019 : 10,0%) a été appliqué, sur la base du taux d'intérêt des obligations d'État à 10 ans sur le marché approprié et dans la même monnaie que les flux de trésorerie, ajusté d'une prime de risque pour refléter à la fois le risque de marché et le risque systématique de l'UGT concernée.
- Cinq années de flux de trésorerie sont incluses dans le modèle d'actualisation des flux de trésorerie. Un taux de croissance à long terme à l'infini de 1,8% à partir de 2026 (2019: 2,0% à partir de 2025) a été fixé comme le plus bas du taux de croissance nominal du produit intérieur brut (PIB) des pays dans lesquels opère l'UGT et du taux de croissance composé annuel de l'EBITDA estimé par la direction.
- Un taux de croissance moyen annuel de l'EBITDA inscrit au budget de 8,0% pour les cinq prochaines années (2019: 9,0%) a été appliqué, sur la base des prévisions de résultats futurs, en tenant compte de l'expérience passée, après ajustement au titre de la croissance attendue du chiffre d'affaires. La croissance des produits est basée sur les taux de croissance moyens réalisés durant les cinq exercices précédents ainsi que sur la croissance estimée du volume de vente et des prix pour les cinq exercices à venir. La hausse des prix a été estimée à un niveau constant supérieur à celui de l'inflation pour les cinq prochaines années, en ligne avec les informations obtenues de courtiers externes qui publient des analyses statistiques des tendances du marché à long terme.

À la suite de la comptabilisation de la perte de valeur de l'UGT « Produits du bois » du Groupe, la valeur recouvrable est égale à la valeur comptable. En conséquence, toute modification défavorable d'une hypothèse clé pourrait conduire à constater des pertes de valeur complémentaires.

Les autres UGT n'ont pas fait l'objet de tests de dépréciation car il n'y avait pas d'indicateur de perte de valeur au cours de la période de six mois prenant fin au 30 juin 2020.

IFRS 3.B67(d),
IAS 34.16A(i)**c. Rapprochement des valeurs comptables du goodwill**

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Note</i>	30 juin 2020
Coût		
Solde au 1 janvier 2020		3 545
Acquisition résultant d'un regroupement d'entreprises	<i>20</i>	541
Solde au 30 juin 2020		4 086
Pertes de valeurs		
Solde au 1 janvier 2020		138
Perte de valeur		116
Solde au 30 juin 2020		254
Valeurs comptables		
Solde au 1 janvier 2020		3 407
Solde au 30 juin 2020		3 832

IAS 34.8(e)

Notes aux états financiers intermédiaires résumés (suite)

16. Capital et réserves**A. Émission d'actions ordinaires**

IAS 34.16A(e)

En avril 2020, la Société a émis 130 000 actions ordinaires au prix unitaire de 11,92 € (2019 : néant).

De plus, 5 000 actions ordinaires ont été émises suite à l'exercice d'options attribuées aux principaux dirigeants dans le cadre du programme d'options sur actions de 2016 et dont les droits sont acquis (2019 : néant). Le prix moyen d'exercice des options a été de 10 € par option.

Par ailleurs, 8 000 actions ordinaires ont été émises lors de l'acquisition de Papyrus (voir la note 20).

Toutes les actions ordinaires ont été émises avec une valeur nominale de 3 €.

B. Dividendes

IAS 34.16A(f)

Les dividendes suivants ont été décidés et versés par la Société :

En milliers d'euros	Pour la période de six mois prenant fin au 30 juin	
	2020	2019
25,97 centimes par action ordinaire éligible (2019 : 4,28 centimes)	805	86
25,03 centimes par action préférentielle non remboursable (2019 : 25,03 centimes)	438	438
	1 243	524

17. Emprunts et dettes financières^a

IAS 34.16A(e)

En milliers d'euros	Note	Devise	Taux d'intérêt nominal	Année d'échéance	Valeur nominale	Valeur comptable
Solde au 1 janvier 2020						25 939
Emprunts émis						
Obligations convertibles	(a)	EUR	3,00%	2021	5 000	4 596
Actions préférentielles remboursables	(b)	EUR	4,40 % *	2024	2 000	1 939
Prêt bancaire non garanti repris	20	USD	3,80%	2019	510	500
Passifs de loyers	14	EUR	6,20%	2030	282	200
Emprunts remboursés						
Prêt accordé par des entreprises associées		EUR	4,80%	-	(1 000)	(1 000)
Prêt bancaire garanti		GBP	LIBOR + 1%	-	(3 694)	(3 694)
Prêts bancaires non garantis		EUR	5,5%	-	(117)	(117)
Passifs de loyers		EUR	6,5 - 7,0%	-	(254)	(254)
Autres mouvements						
Solde au 30 juin 2020						28 214

* Taux de dividendes pour les actions préférentielles remboursables.

A. Obligations convertibles

En milliers d'euros

Produits de l'émission des obligations convertibles (1 250 000 obligations à 4 €)	5 000
Coûts de transaction	(250)
Produits nets	4 750
Montant comptabilisé en capitaux propres (net des coûts de transaction de 9 K€)	(163)
Intérêts capitalisés	9
Valeur comptable du passif au 30 juin 2020	4 596

IAS 34.16A(e)

^a Although IAS 34 only requires the disclosure of issues and repayments of debt securities, the Group has provided additional disclosure by reconciling the opening and closing balance of total loans and borrowings. The appropriate level of disclosure for an interim reporting period may vary depending on the significance of these transactions.

IAS 34.8(e)

Notes aux états financiers intermédiaires résumés (suite)

17. Emprunts et dettes financières (suite)

A. Obligations convertibles (suite)

Les obligations sont convertibles en 250 000 actions ordinaires du Groupe en mai 2023, sur option du porteur, ce qui correspond à un ratio de conversion d'une action pour cinq obligations convertibles ; les obligations non converties sont remboursables à la demande.

B. Actions préférentielles remboursables

En milliers d'euros

Produits de l'émission des actions préférentielles remboursables	2 000
Coûts de transaction	(61)
Valeur comptable au 30 juin 2020	1 939

Au cours de la période de six mois prenant fin au 30 juin 2020, 1 000 000 actions préférentielles remboursables ont été émises et entièrement libérées au nominal de 2 € par action (2019 : néant). Aucun droit de vote n'est attaché aux actions préférentielles remboursables. Les porteurs des actions préférentielles n'ont droit aux actifs résiduels qu'à hauteur de la valeur nominale de leurs actions.

Ces actions sont obligatoirement remboursables au nominal le 31 mai 2026. Le Groupe doit payer aux porteurs d'actions préférentielles remboursables des dividendes annuels de 4,4 % du montant nominal le 31 mai de chaque année jusqu'à l'échéance.

IAS 34.8(e)

Notes aux états financiers intermédiaires résumés (suite)

18. Provisions

A. Restructuration^a

IAS 34.15B(c)

Une provision de 600 K€ a été constituée au cours de l'exercice 2019 suite à l'engagement du Groupe dans un plan de restructuration de la division de production et de distribution de papier de Paper Pabus Co., en raison d'une baisse de la demande liée à des circonstances économiques détériorées. La restructuration s'est achevée au cours du 1er semestre 2020 pour un coût de 500 K€. La provision non utilisée de 100 K€ a été reprise avec pour contrepartie le « coût des ventes » dans l'état résumé du résultat net et des autres éléments du résultat global.

B. Remise en état des sites

i. Roumanie

IAS 34.16A(c)

Selon la législation roumaine, la filiale du Groupe en Roumanie doit remettre en état un terrain contaminé avant la fin de l'année 2022. Au cours de la période de six mois prenant fin au 30 juin 2020, le Groupe a constitué une provision de 500 K€ pour faire face à cette obligation.

En raison de l'échéance lointaine de ce passif, la principale incertitude relative au montant à comptabiliser en provision concerne les coûts qui seront supportés. En particulier, le Groupe a retenu comme hypothèse que le site sera réhabilité en utilisant la technologie et les matériaux disponibles actuellement. La provision a été calculée en utilisant un taux d'actualisation de 5,9 % qui représente le taux sans risque en Roumanie. Il est prévu que les travaux de réhabilitation du site se déroulent dans les deux ou trois prochaines années.

ii. Acquisition de Papyrus

À l'occasion de l'acquisition de Papyrus, le Groupe a comptabilisé des provisions environnementales pour 150 K€, calculées sur une base provisoire (voir la [note 20](#)).

c. Droits et taxes

IAS 34.16A(c)

Le groupe a comptabilisé pour sa totalité le passif lié aux taxes environnementales à la fin de l'exercice fiscal (31 mars), date à laquelle survient le fait générateur tel que défini par la législation applicable. Au 30 juin 2020, aucun passif lié aux taxes environnementales n'a été comptabilisé. Le groupe a ainsi enregistré une charge administrative de 30 K€, correspondant aux droits et taxes de l'exercice fiscal clos au 31 mars 2020, en résultat net de la période de six mois prenant fin au 30 juin 2020 (2019 : 30 K€).

IAS 34.15B

■ This is an example of events and transactions for which, if they are significant, disclosures are required by IAS 34.

IAS 34.8(e)

Notes aux états financiers intermédiaires résumés (suite)

19. Instruments financiers – justes valeurs et gestion des risques**A. Classifications comptables et justes valeurs^{a, b}**

Le tableau ci-dessous présente les valeurs comptables et les justes valeurs des actifs financiers et des passifs financiers, ainsi que leur niveau dans la hiérarchie de la juste valeur. Il ne comprend pas d'information quant à la juste valeur d'actifs financiers et de passifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur dans la mesure où la valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur.

Les créances clients et autres débiteurs ainsi que les dettes fournisseurs et autres créditeurs désignés comme actifs détenus en vue de la vente ne figurent pas dans le tableau ci-dessous (voir la note 13). Leur valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur.

30 juin 2020 En milliers d'euros	Valeur comptable			Valeur comptable			Juste valeur				
	Juste valeur – instruments de couverture	Obligatoirement à la juste valeur par le biais du compte de résultat – autres	À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global – instruments de dette	À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global – instruments de capitaux propres	Actifs financiers au coût amorti	Autres passifs financiers	Valeur comptable totale	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers évalués à la juste valeur											
Swaps de taux d'intérêt utilisés comme couverture	116	-	-	-	-	-	116	-	116	-	116
Contrats de change à terme utilisés comme couverture	227	-	-	-	-	-	227	-	227	-	227
Autres contrats de change à terme	-	86	-	-	-	-	86	-	86	-	86
Instruments de dette souveraine	-	213	-	-	-	-	213	13	200	-	213
Instruments de dette d'entreprise	-	-	118	-	-	-	118	48	70	-	118
Instruments de capitaux propres	-	251	-	710	-	-	961	961	-	-	961
	343	550	118	710	-	-	1 721				
Actifs financiers non évalués à la juste valeur											
Créances clients et autres débiteurs	-	-	-	-	20 379	-	20 379				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-	-	-	2 355	-	2 355				
Instruments de dette d'entreprise	-	-	-	-	2 557	-	2 557	2 561	-	-	2 561
	-	-	-	-	25 291	-	25 291				
Passifs financiers évalués à la juste valeur											
Swaps de taux d'intérêt utilisés comme couverture	(20)	-	-	-	-	-	(20)	-	(20)	-	(20)
Contrats de change à terme utilisés comme couverture	(8)	-	-	-	-	-	(8)	-	(8)	-	(8)
Contrepartie éventuelle	-	(232)	-	-	-	-	(232)	-	-	(232)	(232)
	(28)	(232)	-	-	-	-	(260)				
Passifs financiers non évalués à la juste valeur											
Découverts bancaires	-	-	-	-	-	(120)	(120)				
Prêts bancaires garantis	-	-	-	-	-	(7 589)	(7 589)	-	(8 325)	-	(8 325)
Prêts bancaires non garantis	-	-	-	-	-	(501)	(501)	-	(505)	-	(505)
Obligations émises non garanties	-	-	-	-	-	(9 012)	(9 012)	-	(9 675)	-	(9 675)
Obligations convertibles – composante dette	-	-	-	-	-	(4 596)	(4 596)	-	(4 671)	-	(4 671)
Actions préférentielles remboursables	-	-	-	-	-	(1 939)	(1 939)	-	(1 936)	-	(1 936)
Dividendes payables sur actions remboursables	-	-	-	-	-	(20)	(20)	-	(20)	-	(20)
Dettes fournisseurs*	-	-	-	-	-	(20 218)	(20 218)				
	-	-	-	-	-	(43 995)	(43 995)				

* Les dettes aux autres créanciers qui ne constituent pas des passifs financiers (passifs au titre d'un remboursement futur comptabilisés selon IFRS 15 – 883 K€) ne sont pas inclus ici. Les dettes fournisseurs incluent aussi 3 165€ (2020 : 3 518€) qui ont fait l'objet d'une opération d'affacturage dans le cadre d'un programme de financement de la chaîne d'approvisionnement.

IFRS 7.8, 29

^a The Group has disclosed the fair value of each class of financial assets and financial liabilities in a way that permits the information to be compared with the carrying amounts. In addition, it has reconciled the assets and liabilities to the different categories of financial instruments as defined in IFRS 9. This presentation method is optional and different presentation methods may be desirable, depending on circumstances. The Group has not disclosed the fair values for financial instruments such as short-term trade receivables and payables, because their carrying amounts are a reasonable approximation of fair value.

IFRS 7.B1–B3

^b The Group has grouped its financial instruments into 'classes'. Although IFRS 7 does not define 'classes', as a minimum instruments measured at amortised cost should be distinguished from instruments measured at fair value.

IAS 34.8(e)

Notes aux états financiers intermédiaires résumés (suite)

19. Instruments financiers – justes valeurs et gestion des risques (suite)

A. Classifications comptables et justes valeurs (suite)

31 décembre 2019 En milliers d'euros	Valeur comptable			Valeur comptable				Juste valeur			
	Juste valeur – instruments de couverture	Obligatoirement à la juste valeur par le biais du compte de résultat – autres	À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global – instruments de dette	À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global – instruments de capitaux propres	Actifs financiers au coût amorti	Autres passifs financiers	Valeur comptable totale	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers évalués à la juste valeur											
Swaps de taux d'intérêt utilisés comme couverture	131	-	-	-	-	-	131	-	131	-	131
Contrats de change à terme utilisés comme couverture	375	-	-	-	-	-	375	-	375	-	375
Autres contrats de change à terme	-	89	-	-	-	-	89	-	89	-	89
Instruments de dette souveraine	-	568	-	-	-	-	568	68	500	-	568
Instruments de dette d'entreprise	-	-	373	-	-	-	373	72	301	-	373
Instruments de capitaux	-	254	-	511	-	-	765	540	-	225	765
	506	911	373	511	-	-	2 301				
Actifs financiers non évalués à la juste valeur											
Créances clients et autres débiteurs	-	-	-	-	19 824	-	19 824				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-	-	-	1 850	-	1 850				
Instruments de dette d'entreprise	-	-	-	-	2 256	-	2 256	2 259	-	-	2 259
	-	-	-	-	23 930	-	23 930				
Passifs financiers évalués à la juste valeur											
Swaps de taux d'intérêt utilisés comme couverture	(5)	-	-	-	-	-	(5)	-	(5)	-	(5)
Contrats de change à terme utilisés comme couverture	(7)	-	-	-	-	-	(7)	-	(7)	-	(7)
	(12)	-	-	-	-	-	(12)				
Passifs financiers non évalués à la juste valeur											
Découverts bancaires	-	-	-	-	-	(282)	(282)				
Prêts bancaires garantis	-	-	-	-	-	(11 093)	(11 093)	-	(12 861)	-	(12 861)
Prêts bancaires non garantis	-	-	-	-	-	(117)	(117)	-	(115)	-	(115)
Obligations émises non garanties	-	-	-	-	-	(9 200)	(9 200)	-	(9 381)	-	(9 381)
Prêt accordé par des entreprises associées	-	-	-	-	-	(1 000)	(1 000)	-	(997)	-	(997)
Dettes fournisseurs*	-	-	-	-	-	(23 453)	(23 453)				
	-	-	-	-	-	(45 145)	(45 145)				

* Les autres crédateurs qui ne constituent pas des passifs financiers (passifs au titre d'un remboursement futur comptabilisés selon IFRS 15 – 1 128 K€) ne sont pas inclus ici. Les dettes fournisseurs incluent aussi 3 165€ (2020 : 3 518€) qui ont fait l'objet d'une opération d'affacturage dans le cadre d'un programme de financement de la chaîne d'approvisionnement.

IAS 34.8(e)

Notes aux états financiers intermédiaires résumés (suite)

19. Instruments financiers – justes valeurs et gestion des risques (suite)**B. Évaluation des justes valeurs****i. Techniques d'évaluation et données non observables clés**

Les tableaux suivants recensent les techniques d'évaluation des justes valeurs de niveau 2 et 3 au 30 juin 2020 et au 31 décembre 2019 pour les instruments financiers évalués à la juste valeur dans l'état de la situation financière, et les données non observables clés utilisées. Les processus d'évaluation correspondants appliqués par le Groupe sont présentés à la note 3.

Instruments financiers évalués à la juste valeur

Type	Technique d'évaluation	Données non observables clés	Corrélation entre les données non observables clés et l'évaluation de la juste valeur
Contrepartie éventuelle	<i>Flux de trésorerie actualisés</i> : La méthode d'évaluation correspond à la valeur actualisée des paiements attendus, à un taux d'actualisation ajusté du risque.	<ul style="list-style-type: none"> – Flux de trésorerie attendus (30 juin 2020 : 318 à 388 K€) 31 Décembre 2019 : N/A – Taux d'actualisation ajusté du risque (30 juin 2020 : 15%, 31 décembre 2019 : N/A). 	La juste valeur estimée augmenterait (diminuerait) si : <ul style="list-style-type: none"> – les flux de trésorerie attendus étaient supérieurs (inférieurs) ; ou – le taux d'actualisation ajusté du risque était moins élevé (plus élevé).
Instruments de capitaux	<i>Technique des comparables de marché</i> : La méthode d'évaluation s'appuie sur les multiples obtenus à partir des prix cotés d'entreprises comparables à l'entité, ajustés pour tenir compte de l'effet d'inessibilité des titres de capitaux propres, et sur le chiffre d'affaires et l'EBITDA attendus de l'entité. L'estimation est ajustée de la dette nette de l'entité.	– Multiple ajusté (30 juin 2020 : N/A*, 31 décembre 2019 : 4 à 7).	– La juste valeur estimée augmenterait (diminuerait) si le multiple ajusté était plus élevé (moins élevé).
Instruments de dette d'entreprise	<i>Technique des comparables de marché / flux de trésorerie actualisés</i> : La juste valeur est estimée en fonction (i) des prix cotés actuels ou récents de titres similaires sur des marchés non actifs et (ii) de la valeur actuelle nette, calculée au moyen de taux d'actualisation dérivés des rendements cotés de titres présentant des échéances et des notations de crédit similaires qui se négocient sur des marchés actifs, ajustée pour tenir compte d'un facteur d'illiquidité.	Non applicable.	Non applicable.

* Voir la note 19(B)(ii).

IFRS 13.91(a), 92, 93(d), (h)(i), 99, IAS 34.16A(j)

IFRS 3.B67(b)(iii)

IAS 34.8(e)

Notes aux états financiers intermédiaires résumés (suite)

19. Instruments financiers – justes valeurs et gestion des risques (suite)**B. Évaluation des justes valeurs (suite)****i. Techniques d'évaluation et données non observables clés (suite)**

Instruments financiers évalués à la juste valeur (suite)

Type	Technique d'évaluation	Données non observables clés	Corrélation entre les données non observables clés et l'évaluation de la juste valeur
Contrats de change à terme	<i>Fixation des prix à terme</i> : La juste valeur est calculée au moyen de taux de change à terme cotés à la date de clôture et d'évaluations de la valeur actualisée basées sur les courbes de rendement / courbes de taux de crédit de contrats de grande qualité dans les différentes devises.	Non applicable.	Non applicable.
Swaps de taux d'intérêt	<i>Modèles de swaps</i> : La juste valeur correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés. Les estimations des flux de trésorerie futurs à taux variable sont basées sur les taux de swaps cotés, les prix des contrats « futurs » et les taux d'emprunts interbancaires. Les flux de trésorerie estimés sont actualisés au moyen d'une courbe des taux élaborée à partir de sources similaires et qui reflète le taux interbancaire de référence utilisé par les intervenants du marché lors de la fixation des prix des swaps de taux d'intérêt. L'estimation de la juste valeur est soumise à un ajustement au titre du risque de crédit reflétant celui du Groupe et de la contrepartie, calculé selon des primes dérivées de swaps sur risque de crédit ou de prix d'obligations.	Non applicable.	Non applicable.

ii. Transferts entre le niveau 1 et 2

Au 30 juin 2020, des instruments de dette d'entreprises comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, d'une valeur comptable de 48 K€, et dont les cours officiels n'étaient plus régulièrement disponibles, ont été transférés du niveau 1 vers le niveau 2. Pour déterminer la juste valeur de ces instruments de dette, la Direction a utilisé une technique d'évaluation dans laquelle toutes les données d'entrées significatives étaient basées sur des données de marché observables. Il n'y a pas eu de transfert en provenance du niveau 2 vers le niveau 1 au cours de la période de six mois prenant fin au 30 juin 2020 et aucun transfert dans un sens ou dans l'autre au cours de la période de six mois prenant fin au 30 juin 2019.

IFRS 13.91(a), 92, 93(d), (h)(i), 99, IAS 34.16A(j)

IFRS 13.93(c), IAS 34.15B(k), 16A(j)

IAS 34.8(e)

Notes aux états financiers intermédiaires résumés (suite)

19. Instruments financiers – justes valeurs et gestion des risques (suite)**B. Évaluation des justes valeurs (suite)****iii. Justes valeurs de niveau 3**

Réconciliation des justes valeurs de niveau 3

Le tableau suivant réconcilie les soldes d'ouverture et les soldes de clôture pour les justes valeurs de niveau 3.

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Note</i>	À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global – Instruments de capitaux	Contrepartie éventuelle
Solde au 1 janvier 2019		-	-
<i>IFRS 13.91(b), 93(e)(iii), IAS 34.16A(j)</i>		Profit inclus dans les autres éléments du résultat global	
– Variation nette de la juste valeur (non réalisée)		6	-
<i>IFRS 13.93(e)(iii), IAS 34.16A(j)</i>		212	-
Solde au 30 juin 2019		218	-
Solde au 1 janvier 2020		225	-
Issues d'un regroupement d'entreprises	20	-	(250)
<i>IFRS 13.93(e)(iii), IAS 34.16A(j)</i>		Profit inclus dans les produits financiers	
– Variation nette de la juste valeur (non réalisée)		-	18
<i>IFRS 13.91(b), 92, 93(e)(i), (f), IAS 34.16 A(j)</i>		Profit inclus dans les autres éléments du résultat global	
– Variation nette de la juste valeur (non réalisée)		18	-
<i>IFRS 13.91(b), 92, 93(e)(ii), IAS 34.16A(j)</i>		(243)	-
<i>IFRS 13.93(e)(iv), IAS 34.16A(j)</i>		(243)	-
Transferts hors du niveau 3 (voir <i>infra</i>)			
Solde au 30 juin 2020		-	(232)

Transfert hors du niveau 3

Le Groupe détient un placement d'une valeur de 243 K€ au 30 juin 2020 dans des actions de MSE Limited, dont la juste valeur avait été qualifiée de niveau 3 au 31 décembre 2019 (pour en savoir plus sur les méthodes de valorisation, voir (i) *supra*). En effet, ces titres n'étaient pas cotés sur un marché boursier et il n'y avait pas de transaction dans des conditions normales de marché observable pour ces actions.

Au cours de la période prenant fin le 30 Juin 2020, les actions de MSE Limited ont été introduites en Bourse et sont actuellement activement négociées sur un marché. Comme ces actions ont à présent un cours coté publié sur un marché actif, l'évaluation de la juste valeur est transférée du niveau 3 au niveau 1 au 30 juin 2020.

*IFRS 13.93(h)(ii)***Analyse de sensibilité**

Concernant la juste valeur de la contrepartie éventuelle, des changements raisonnablement possibles au 30 juin 2020 portant sur l'une des données non observables ci-après, les autres données demeurant constantes, auraient les effets suivants.

Contrepartie éventuelle

<i>Impact en milliers d'euros</i>	Résultat	
	Augmentation	Diminution
30 juin 2020		
Flux de trésorerie attendus (variation de 10 %)	(23)	23
Taux d'actualisation ajusté du risque (variation de 1 %, soit 100 pbs)	6	(6)

IAS 34.8(e)

Notes aux états financiers intermédiaires résumés (suite)

19. Instruments financiers – justes valeurs et gestion des risques (suite)**C. Concentration du risque de crédit^a**

La stratégie du Groupe consistant à accroître la part de son chiffre d'affaires provenant de grossistes a entraîné une augmentation de l'en-cours des créances clients, puisque ces derniers bénéficient de conditions de crédit plus favorables que les autres clients. Au 30 juin 2020, les grossistes représentaient 14 672 K€, soit environ 72 % des créances clients (31 décembre 2019 : 11 894 K€, environ 60 %).

[IFRS 7.35H]

La variation de la provision pour pertes de valeur des créances clients et actifs sur contrats au cours de la période était la suivante.

En milliers d'euros

Solde au 31 décembre 2019	214
Montants extournés	(84)
Réévaluation nette de la provision pour pertes	190
Solde au 30 juin 2020	320

L'augmentation de la provision pour pertes de valeur procède principalement de l'augmentation totale des valeurs comptables brutes des créances clients et des actifs sur contrats. La hausse de la proportion de grossistes, ainsi que l'augmentation de la valeur brute comptable des autres créances non échues de plus 90 jours, ont contribué à l'augmentation du montant de la provision pour pertes. La méthode de calcul des pertes de crédit attendues est la même que celle décrite dans les derniers états financiers annuels.

IAS 34.15B(b)

D. Correction de valeur des instruments de dette

[IAS 1.82(ba)]

Au cours des six mois clos au 30 juin 2020, le Groupe a comptabilisé une charge pour pertes de valeur de 30 K€ relative à des actifs financiers (instruments de dette) évalués au coût amorti (30 juin 2019 : 8 K€). La perte de valeur est incluse dans les « charges financières » dans l'état résumé du résultat net et des autres éléments du résultat global.

IAS 34.15–15C

- ^a Although it is not specifically required by IAS 34, the Group has disclosed information that is relevant to an understanding of changes in the concentration of credit risk attributed to its trade receivables and contract assets.

IAS 34.8(e)

Notes aux états financiers intermédiaires résumés (suite)

IAS 34.16A(i)

20. Acquisition d'une filiale^a

IFRS 3.B64(a)-(c)

Le 31 mars 2020, le Groupe a acquis 65 % des actions et droits de vote de la société Papyrus. En conséquence, la part du Groupe dans Papyrus est passée de 25 à 90 %, conduisant le Groupe à en obtenir le contrôle. L'activité principale de ce fournisseur stratégique du Groupe est la production de pâte à papier dans le Kentucky, aux États-Unis. Papyrus n'est pas cotée.

IFRS 3.B64(d)

La prise de contrôle de Papyrus permettra au Groupe de moderniser son processus de production en accédant à la technologie brevetée de Papyrus. En outre, l'accès à la base clients de Papyrus devrait permettre au Groupe d'augmenter sa part de marché du papier standard. Le Groupe espère également réduire ses coûts grâce à des économies d'échelle.

IFRS 3.B64(q)

Sur la période de 3 mois entre la date d'acquisition et le 30 juin 2020, Papyrus a contribué à hauteur de 4 500 K€ aux produits et de 90 K€ au résultat du Groupe. La Direction estime que si l'acquisition avait eu lieu au 1er janvier 2020, les produits consolidés se seraient élevés à 58 480 K€ et le résultat consolidé de la période aurait été de 3 427 K€. Pour déterminer ces montants, la Direction a supposé que les ajustements de juste valeur, déterminés de façon provisoire, qui ont été effectués à la date d'acquisition auraient été les mêmes si l'acquisition avait été réalisée au 1er janvier 2020.

A. Contrepartie transférée

IFRS 3.B64(f)

Le tableau ci-dessous présente la ventilation par nature de la juste valeur à la date d'acquisition de la contrepartie transférée.

En milliers d'euros

Note

[IAS 7.40(a)-(b)]

Trésorerie		2 500
Augmentation de capital (8 000 actions ordinaires)	16	87
Remplacement des droits à paiement fondé sur des actions	8	120
Contrepartie éventuelle	19	250
Règlement d'une relation préexistante		(326)
Total de la contrepartie transférée		2 631

i. Augmentation de capital

IFRS 3.B64(f)(iv)

La juste valeur des actions ordinaires émises est basée sur le cours de cotation des actions de la Société au 31 mars 2020, soit 10,88 € par action.

ii. Remplacement des droits à paiement fondé sur des actions

IFRS 3.B64(l)

Le contrat d'acquisition prévoit que le Groupe échange les droits à paiement fondé sur des actions (réglés en instruments de capitaux propres) détenus par les employés de Papyrus (droits de l'entreprise acquise) avec des droits à paiement fondé sur des actions (réglés en instruments de capitaux propres) de la Société (droits de remplacement). Les droits de l'entreprise acquise et les droits de remplacement ont les caractéristiques suivantes :

	Droits de l'entreprise acquise	Droits de remplacement
Termes et conditions	Date d'attribution : 1 ^{er} avril 2019 Fin de période d'acquisition des droits : 31 mars 2023 Condition de service	Fin de période d'acquisition des droits : 31 mars 2023 Condition de service
Valeur basée sur le marché à la date d'acquisition	527 K€	571 K€

IFRS 3.59, 61, 63, IAS 34.16A(i)

^a Under IAS 34, an entity discloses the effects of changes in its composition as a result of business combinations during an interim reporting period by providing information required by IFRS 3 *Business Combinations*. If the specific disclosures under the requirements of IFRS 3 and other standards are not sufficient to enable evaluation of the nature and financial effects of:

- business combinations effected in the current period; or
- any adjustments recognised in the current period relating to business combinations effected in prior periods,

then additional information necessary to meet these objectives is disclosed.

IAS 34.8(e)

Notes aux états financiers intermédiaires résumés (suite)

20. Acquisition d'une filiale (suite)

A. Contrepartie transférée (suite)

ii. Remplacement des droits à paiement fondé sur des actions (suite)

Le montant des droits de remplacement s'élève à 520 K€ et leur détermination tient compte d'un taux de déchéance estimé de 9 %. La contrepartie transférée pour l'acquisition comprend un montant de 120 K€, soit la quote-part des droits octroyés par Papyrus qui est attribuable aux services antérieurs au regroupement d'entreprises. Le solde de 400 K€ sera comptabilisé en charge de rémunération post-acquisition. Pour plus de détails sur les droits de remplacement, voir la [note 8](#).

iii. Contrepartie éventuelle

Le Groupe a accepté de payer aux actionnaires vendeurs dans trois ans un complément de prix de 600 K€ si l'EBITDA de Papyrus cumulé sur les trois prochains exercices excède 10 000 K€. Le Groupe a comptabilisé un montant de 250 K€ en contrepartie éventuelle au titre de ce complément de prix qui représente sa juste valeur à la date d'acquisition. Au 30 juin 2020, la contrepartie éventuelle a été portée à 232 K€ (voir la [note 19](#)).

iv. Règlement d'une relation préexistante

Le Groupe et Papyrus étaient parties prenantes à un contrat d'approvisionnement à long terme, selon lequel Papyrus fournissait du bois au Groupe à un prix fixe. L'accord contenait une clause permettant au Groupe de mettre fin au contrat en payant un montant de 326 K€ à Papyrus. Il a été mis fin à la relation préexistante dans le cadre de l'acquisition de Papyrus.

Le Groupe a prélevé 326 K€ sur la contrepartie transférée pour l'affecter à l'extinction du contrat d'approvisionnement. Ce montant a été comptabilisé en « autres charges » dans l'état résumé du résultat net et des autres éléments du résultat global. Ce montant est le plus faible de la clause de résiliation et de la valeur de l'élément hors marché du contrat. La juste valeur de l'accord à la date d'acquisition était de 600 K€, dont 400 K€ liés à l'aspect défavorable du contrat pour le Groupe compte tenu des prix de marché.

B. Coûts liés à l'acquisition

Le Groupe a engagé des dépenses connexes à l'acquisition correspondant à des honoraires de juristes et des coûts de due diligence pour un montant de 50 K€. Ces coûts ont été comptabilisés dans la rubrique des « charges administratives » dans l'état résumé du résultat net et des autres éléments du résultat global.

C. Actifs identifiables acquis et passifs repris

Le tableau ci-dessous présente les montants des actifs acquis et passifs repris comptabilisés à la date d'acquisition :

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Note</i>	
Immobilisations corporelles	14	1 955
Immobilisations incorporelles		250
Stocks		825
Créances clients et autres débiteurs		848
Trésorerie et équivalents de trésorerie		375
Emprunts et dettes financières	17	(500)
Passifs d'impôt différé		(79)
Passifs éventuels		(20)
Provision pour remise en état des sites	18	(150)
Dettes fournisseurs et autres créditeurs		(460)
Total des actifs nets identifiables acquis		3 044

IFRS 3.B64(g), B67(b)

IFRS 3.B64(i)

IFRS 3.B64(m)

IFRS 3.B64(i),
[IAS 7.40(c)-(d)]

IFRS 3.B64(h)

[IAS 7.40(c)]

IAS 34.8(e)

Notes aux états financiers intermédiaires résumés (suite)

20. Acquisition d'une filiale (suite)

C. Actifs identifiables acquis et passifs repris (suite)

IFRS 3.B64(h)(ii)–(iii)

La valeur brute contractuelle des créances clients est de 900 K€. Sur ce montant, 52 K€ sont estimés irrécouvrables à la date d'acquisition.

Justes valeurs déterminées de façon provisoire

IFRS 3.B67(a)(i)–(ii)

Les justes valeurs ci-dessous ont été déterminées de façon provisoire :

- La juste valeur des immobilisations incorporelles de Papyrus (technologie brevetée et relations clients) a été déterminée de façon provisoire dans l'attente de la finalisation d'une évaluation indépendante.
- Une procédure judiciaire a été intentée à l'encontre de Papyrus par un client alléguant la livraison de biens défectueux. La Direction, s'appuyant sur son interprétation du contrat de vente et des conseils juridiques indépendants, estime que la réclamation effectuée est sans fondement et qu'il est peu probable qu'une sortie de trésorerie intervienne dans le cadre d'un accord transactionnel. La Direction a estimé la juste valeur de ce passif éventuel à 20 K€, en tenant compte de l'éventail des résultats possibles à l'issue de la procédure judiciaire.
- Les activités de Papyrus font l'objet de réglementations spécifiques en matière d'environnement. Le Groupe a effectué une évaluation préalable des provisions pour remise en état des sites résultant de ces réglementations et a comptabilisé un montant provisoire. Le Groupe va continuer son appréciation de la situation pendant la période d'évaluation.

IFRS 3.B64(j), B67(c),
[IAS 37.85]

D. Goodwill

Le goodwill résultant de l'acquisition a été calculé comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Note</i>	
Total de la contrepartie transférée	(a)	2 631
Participation ne donnant pas le contrôle évaluée en quote-part des actifs nets identifiables comptabilisés de Papyrus		304
Juste valeur de la participation antérieurement détenue dans Papyrus		650
Moins juste valeur des actifs nets identifiables	(c)	(3 044)
Goodwill	15	541

IFRS 3.B64(o)(i)

IFRS 3.B64(p)(i)

IFRS 3.B64(p)(ii)

La réévaluation à la juste valeur de la participation antérieure de 25 % du Groupe dans Papyrus a généré un profit de 250 K€ (650 K€ moins 420 K€, valeur comptable de la participation mise en équivalence à la date d'acquisition plus 20 K€, transfert de la réserve de conversion en résultat net). Ce montant a été comptabilisé dans les « produits financiers » dans l'état résumé du résultat net et des autres éléments du résultat global.

IFRS 3.B64(e), (k)

Le goodwill porte essentiellement sur le savoir-faire et la compétence technique des employés de Papyrus et sur les synergies attendues de l'intégration de la Société au sein de l'activité « Papiers standard ». Le goodwill comptabilisé n'est pas déductible fiscalement.

IAS 34.8(e)

Notes aux états financiers intermédiaires résumés (suite)

IAS 34.16A(i)

21. Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle

En juin 2020, le Groupe a acquis une participation complémentaire de 15 % dans la société Swissolote AG, augmentant ainsi sa participation de 60 à 75 %. La valeur comptable des actifs nets de Swissolote dans les états financiers du Groupe à la date d'acquisition s'élevait à 767 K€.

[IFRS 12.18]

Les variations de la participation de la Société dans Swissolote sont résumées dans le tableau ci-dessous :

En milliers d'euros

Valeur comptable des participations acquises ne donnant pas le contrôle (767 € x 15 %)	115
Contrepartie versée en numéraire aux détenteurs des participations ne donnant pas le contrôle	200
Diminution des capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société	(85)

La diminution des capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société est liée aux éléments suivants :

- une diminution des résultats non distribués de 93 K€ ; et
- une augmentation de la réserve de conversion de 8 K€.

IAS 34.8(e)

Notes aux états financiers intermédiaires résumés (suite)

22. Actifs et passifs éventuels^a

IAS 34.15B(m)

Une filiale se défend depuis 2016 dans un procès intenté par une agence environnementale en Europe. Pour ce litige, le Groupe avait initialement comptabilisé une provision de 100 K€ car il semblait probable que le règlement de cette obligation serait imposé par la loi. Cependant, en juillet 2020 le Groupe a défendu avec succès sa position et a alors repris cette provision dans les comptes de la période. La contrepartie va faire appel de la décision et s'il s'avère que l'appel lui est favorable, les amendes et les frais de justice pourraient s'élever à 450 K€ dont 350 K€ seraient couverts par la police d'assurance. Sur la base des avis donnés par ses conseillers juridiques, la Direction estime que le dénouement de l'action en justice ne devrait pas avoir de conséquence significative sur la situation financière du Groupe.

IAS 34.15B

^a This is an example of events and transactions for which, if they are significant, disclosures are required by IAS 34.

IAS 34.8(e)

Notes aux états financiers intermédiaires résumés (suite)

IAS 34.15B(j)

23. Parties liées^{a, b}**A. Société mère et société tête du Groupe^c**

Au cours de la période de six mois prenant fin au 30 juin 2020, la majorité des actions de la Société a été acquise par la société Cameron Paper Co auprès de la société Brown Products Corporation. Par conséquent, la nouvelle entité tête du Groupe est AJ Pennypacker.

B. Opérations avec les principaux dirigeants**i. Prêts aux administrateurs**

Les prêts non garantis consentis aux administrateurs au cours de la période de six mois prenant fin au 30 juin 2020 se sont élevés à 65 K€ (30 juin 2019 : 35 K€). Les administrateurs ne doivent verser aucun intérêt et les prêts sont remboursables en totalité dans les 3 mois qui suivent leur date d'émission. Au 30 juin 2020, le solde d'encours, d'une valeur de 15 K€ (31 décembre 2019 : 8 K€) était inclus dans les « créances clients et autres débiteurs ».

[IAS 19.171, 24.17(d)]

ii. Rémunérations des principaux dirigeants^a

Lors de son départ, l'un des cadres supérieurs du Groupe en France a reçu une indemnité de départ à la retraite majorée. En conséquence, le Groupe a enregistré une charge de 25 K€ au cours de la période de six mois prenant fin au 30 juin 2020 (30 juin 2019 : néant).

[IAS 24.18]

C. Autres opérations avec les parties liées

En milliers d'euros	Montant des transactions pour les six mois prenant fin au		Solde	
	30 juin 2020	30 juin 2019	30 juin 2020	31 décembre 2019
Vente de biens et de services				
Société mère du Groupe – Cameron Paper Co (2019 : Brown Products Corporation)	128	165	110	150
Coentreprise	328	67	156	121
Entreprise associée	208	71	157	119
Achat de biens				
Coentreprise	518	416	-	-
Autres				
Entreprises associées – Prêt et intérêts liés	2	3	-	1 000

Au cours de la période de six mois prenant fin au 30 juin 2020, le Groupe a remboursé un prêt de 1 000 K€ qui avait été consenti par une entreprise associée (voir la [note 17](#)).

L'ensemble des soldes relatifs aux parties liées doit être réglé en trésorerie au cours des six mois suivants la date de clôture. Aucune des créances ne fait l'objet de garantie.

24. Événement post-clôture

IAS 34.16A(h)

Le 22 juillet 2020, le Groupe a annoncé son intention d'acquérir la totalité du capital de la société ABC pour un montant de 6 500 K€. L'opération doit encore être approuvée par les actionnaires du Groupe et les autorités de concurrence. Ces approbations ne devraient pas intervenir avant la fin de l'année 2020 ou le début de 2021.

IAS 34.15B(j),
Insights 5.9.60.50

^a In respect of related party transactions, care should be taken in determining the level of disclosure that is necessary in the condensed interim financial statements. If related party transactions are significant, then disclosure may be necessary, even though the nature and amounts of those transactions are consistent with previous periods.

^b For example disclosures for government-related entities that apply the exemption in paragraph 25 of IAS 24 *Related Party Disclosures*, see Appendix VI to our [Guide to annual financial statements – Illustrative disclosures](#) (September 2019).

Insights 5.9.60.60

^c In our view, an entity does not generally have to update the disclosure of related party relationships unless there has been a significant change, such as a change in the ultimate controlling party.

IAS 34.8(e)

Notes aux états financiers intermédiaires résumés (suite)

25. Méthodes comptables significatives^a

IAS 34.16A(a)

Les méthodes comptables utilisées pour ces états financiers intermédiaires sont les mêmes que celles utilisées pour les états financiers consolidés du groupe pour l'exercice clos au 31 décembre 2019. Un certain nombre de nouvelles normes sont applicables depuis le 1^{er} janvier 2020 mais n'ont pas d'effet significatif sur les états financiers du groupe.

La méthode relative à la comptabilisation et l'évaluation de l'impôt sur le résultat pour la période intermédiaire est décrite en [note 10](#).

26. Normes publiées non encore entrées en vigueur^b

[IAS 8.30–31]

Un certain nombre de nouvelles normes et amendements à ces normes sont applicables pour des périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2020 qui peuvent être appliquées par anticipation. Cependant, le groupe n'a adopté aucune de ces normes et amendements par anticipation pour établir les présents états financiers intermédiaires résumés.

IAS 34.16A(a)

- a. Amendments to standards and interpretations that are effective for annual periods beginning on 1 January 2020 are described in [Appendix II](#). Although it is not illustrated in this note, an entity discloses a description of the nature and effect of any change in accounting policies resulting from the application of these amendments. [Appendix I](#) to this guide illustrates changes to accounting policies resulting from the adoption of *Interest Rate Benchmark Reform (Amendments to IFRS 9, IAS 39 and IFRS 7)*.

[IAS 8.30–31]

- b. Although it is not explicitly required by IAS 34, an entity might describe updates to information relevant to assessing the possible impact that the application of the new standards will have on its financial statements in the period of initial application. The appropriate level of disclosure generally depends on the status of the reporting entity's preparations to adopt any standards not yet effective as well as the extent of disclosure in the last annual financial statements. See [Appendix II](#) for a comprehensive list of new standards or amendments issued by the Board that are required to be applied for an annual period beginning after 1 January 2020.

Annexe I

Illustration d'un changement de méthode comptable

La présente Annexe illustre le changement de méthode comptable applicable aux entités détenant des couvertures qui seraient directement concernées par la réforme des taux d'intérêt de référence (ci-après « la réforme des IBOR »). Une relation de couverture ne sera concernée directement que si cette réforme induit des incertitudes quant à l'un et/ou l'autre des deux points suivants :

- le taux d'intérêt de référence (spécifié ou non par contrat) désigné comme risque couvert ;
- le calendrier ou le montant des flux de trésorerie de l'élément couvert ou de l'instrument de couverture déterminés sur la base du taux d'intérêt de référence.

X. Changement de méthode comptable

IAS 34. 16A(a)

Le Groupe a appliqué pour la première fois les amendements liés à la réforme des taux d'intérêt de référence (*Amendements aux normes IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7*) au 1^{er} janvier 2020^a.

Ce changement de méthode comptable devrait également avoir un effet sur les états financiers consolidés du Groupe clos le 31 décembre 2020.

Le Groupe a appliqué les dispositions de ces amendements rétrospectivement aux relations de couverture existant au 1^{er} janvier 2020 ou qualifiées de telles ultérieurement et qui seraient directement concernées par la réforme des taux d'intérêt de référence. Ces amendements s'appliquent également aux gains ou pertes comptabilisés dans les autres éléments du résultat global existants au 1^{er} janvier 2020 (voir le point (B) *infra*).

A. Gestion de la réforme des taux d'intérêt de référence et des risques en résultant

i. Vue d'ensemble

IFRS 7.24H(c), 31, 33]

Les principaux taux d'intérêt de référence font actuellement l'objet d'une réforme en profondeur au niveau mondial, qui prévoit notamment de remplacer les taux interbancaires offerts (les « IBOR ») par d'autres taux, sans risque (communément appelé « la réforme des IBOR »). Le Groupe est exposé aux IBOR par le biais de ses instruments financiers, amenés à être remplacés ou modifiés dans le cadre de cette réforme, qui concerne l'ensemble des marchés. Il subsiste des incertitudes sur le calendrier et les méthodes de transition qui seront adoptés dans les différents pays où exerce le Groupe. Ce dernier estime que la réforme des IBOR aura des répercussions sur sa gestion des risques et sur sa comptabilité de couverture.

Le comité de gestion des risques suit et prend en charge la transition vers les nouveaux taux. Il évalue dans quelle mesure les contrats font référence à des flux de trésorerie basés sur les IBOR, si ces contrats devront être modifiés en raison de la réforme des IBOR et comment communiquer à ce propos avec les contreparties. Le comité rend compte de ses travaux au conseil d'administration chaque trimestre et collabore avec les autres directions opérationnelles de l'entreprise lorsque nécessaire. Il remet régulièrement des rapports sur la gestion du risque de taux d'intérêt et des risques associés à la réforme des IBOR.

IAS 34.16A(a),
Insights 5.9.220.35

^a. Under paragraph 16A(a) of IAS 34, an entity describes the nature and effect of changes in accounting policies since the last annual financial statements. Although the presentation and disclosure requirements of any new standards are not directly applicable to the preparation of condensed financial statements unless those new requirements amend IAS 34 itself, the Group has considered the transition disclosure requirements specified in *Interest Rate Benchmark Reform (Amendments to IFRS 9, IAS 39 and IFRS 7)* and the disclosure requirements in paragraph 28 of IAS 8, where appropriate. In determining the nature and extent of disclosure, the Group also considered its facts and circumstances and the extent to which it is affected by the amendments. Paragraph 44DF of IFRS 7 provides a specific relief from presenting the quantitative information required by paragraph 28(f) of IAS 8. The disclosure provided in this Appendix illustrates one possible way of meeting the objectives of IAS 34. It is only an example that reflects the business of the Group, and may not be representative of the nature and effects of the changes for other entities.

X. Changement de méthode comptable (suite)

A. Gestion de la réforme des taux d'intérêt de référence et des risques en résultant (suite)

[IFRS 7.31, 33]

ii. Dérivés détenus à des fins de gestion des risques et comptabilité de couverture

Dérivés

[IFRS 7.24H(a), 24H(c), 31, 33]

Le Groupe détient des swaps de taux d'intérêt à des fins de gestion des risques, désignés comme instrument de couverture dans les relations de couverture de flux de trésorerie. Les swaps de taux d'intérêt ont une jambe variable, indexée sur l'EURIBOR ou sur le LIBOR en livre sterling. Les instruments dérivés du Groupe sont régis par le contrat-cadre de l'Association Internationale des Swaps et Dérivés, l'ISDA (International Swaps and Derivatives Association). Cette dernière est en train de réviser ses contrats standards sur la base de la réforme des IBOR. Lorsqu'elle aura terminé cette révision, le Groupe prévoit de négocier l'ajout de nouvelles clauses dites de « fallback » avec ses contreparties aux contrats portant sur les instruments dérivés. Aucun instrument dérivé n'a été modifié au 30 juin 2020.

Comptabilité de couverture

[IFRS 7.24H(a)]

Le Groupe a évalué dans quelle mesure ses relations de couverture de flux de trésorerie étaient exposées aux incertitudes liées à la réforme des IBOR au 30 juin 2020. Les éléments couverts et les instruments de couverture du Groupe restent indexés sur les taux de référence IBOR actuels que sont l'Euribor et le LIBOR en livre sterling. La valeur des taux de référence IBOR actuels est publiée tous les jours et les flux de trésorerie calculés sur cette base sont échangés avec les contreparties comme d'habitude.

Le mode de calcul de l'Euribor a changé en 2019. En juillet 2019, l'Autorité belge des services et des marchés financiers a validé le nouveau mode de calcul de l'Euribor, déclaré conforme aux dispositions du règlement européen relatif aux indices de référence. Les participants de marché peuvent ainsi continuer à utiliser l'Euribor pour leurs nouveaux contrats et leurs contrats existants. Le Groupe s'attend à ce que l'Euribor perdure en tant qu'indice de référence pendant un certain temps encore.

Toutefois, l'échéance des relations de couverture de flux de trésorerie du Groupe s'étendent au-delà de la date de suppression prévue du LIBOR en livre sterling. Le Groupe estime que cet indice n'existera plus au terme de l'année 2021. Le taux de référence a priori le plus indiqué pour le remplacer serait le taux SONIA (Sterling Overnight Index Average), mais on ignore quand et comment le remplacement s'effectuera en pratique pour les éléments couverts et les instruments de couverture concernés. Cette incertitude peut avoir des conséquences pour la relation de couverture, par exemple concernant l'évaluation de son efficacité et l'appréciation du caractère « hautement probable » de la transaction couverte. Le Groupe a appliqué les amendements de la norme IFRS 9 publiés en septembre 2019 à ces relations de couverture directement concernées par la réforme des IBOR.

[IFRS 7.24H(d)]

Les relations de couverture concernées par la réforme des IBOR pourraient générer de l'inefficacité en fonction des attentes des participants de marché quant à la date de remplacement de l'IBOR existant par un autre taux d'intérêt de référence. Cette transition pourrait survenir à des moments différents pour l'élément couvert et pour l'instrument de couverture, ce qui pourrait rendre la couverture inefficace. Le Groupe a évalué son instrument de couverture indexé sur le LIBOR en livre sterling à l'aide de taux cotés disponibles sur le marché pour des instruments indexés sur le LIBOR de nature et d'échéance comparables, et évalué la variation cumulée de la valeur actualisée des flux de trésorerie couverts sur une base similaire.

[IFRS 7.24H(b)-(c), (e)]

L'exposition du Groupe au LIBOR en livre sterling dans le cadre d'une relation de couverture s'élève à un montant nominal de xx millions de livres sterling au 30 juin 2020 relatif au swap de taux d'intérêt couvrant les flux de trésorerie libellés en LIBOR en livre sterling liés au prêt bancaire garanti du Groupe libellé en livres sterling d'un montant nominal similaire et arrivant à échéance en 2023.

Le Groupe travaille activement avec ses créanciers à l'ajout de clauses dites de « fallback » dans ses contrats d'emprunts à taux variable pour les échéances postérieures à 2021. Nous prévoyons que l'instrument de couverture sera modifié comme décrit sous le titre « Dérivés » *supra*.

X. Changement de méthode comptable (suite)

B. Principes spécifiques applicables à partir du 1^{er} janvier 2020 pour les couvertures directement concernées par la réforme des IBOR

[IFRS 9.6.8.6]

Afin de déterminer s'il existe une relation économique entre le(s) élément(s) couvert(s) et le(s) instrument(s) de couverture, le Groupe considère que le taux d'intérêt de référence ne sera pas modifié par la réforme des IBOR.

[IFRS 9.6.8.4-6.8.5]

Concernant la couverture des flux de trésorerie d'une transaction future et dans le cadre de l'évaluation du caractère hautement probable de celle-ci, le Groupe prend l'hypothèse que le taux d'intérêt de référence ne sera pas modifié par la réforme des IBOR et présente son exposition aux variations de flux de trésorerie susceptibles d'influer *in fine* sur le résultat. Pour déterminer si la transaction future n'est plus considérée comme probable, le Groupe considère que les flux de trésorerie calculés sur la base du taux d'intérêt de référence objet de la couverture ne seront pas modifiés en conséquence de la réforme des IBOR.

[IFRS 9.6.8.9-6.8.11]

Le Groupe cessera d'appliquer ces amendements pour évaluer la relation économique entre l'élément couvert et l'instrument de couverture lorsque l'incertitude liée à la réforme des IBOR concernant le calendrier et le montant des flux de trésorerie de l'élément couvert ou de l'instrument de couverture calculés sur la base de l'indice de référence n'existera plus, ou lorsqu'il sera mis fin à la relation de couverture. Le Groupe cessera également d'appliquer ces amendements pour évaluer le caractère hautement probable de l'élément couvert lorsque l'incertitude liée à la réforme des IBOR concernant le calendrier et le montant des flux de trésorerie de l'élément couvert n'existera plus, ou lorsqu'il sera mis fin à la relation de couverture.

Annexe II

Nouvelles normes ou amendements en vigueur en 2020 et textes à venir

Depuis l'édition d'avril 2019 de cette publication, un certain nombre de normes, d'amendements ou d'interprétations des normes a été publié. La présente Annexe fournit, dans les deux tableaux suivants, une liste des nouvelles normes publiées par l'IASB Board au 15 avril 2020.

- **Nouveaux textes en vigueur** : ce tableau énumère les modifications récentes aux Normes, qui doivent être appliquées par les entités dont les exercices sont ouverts à compter du 1er janvier 2020.
- **Textes à venir** : ce tableau énumère les modifications récentes aux Normes, qui doivent être appliquées pour les exercices ouverts après le 1er janvier 2020 et qui peuvent être appliquées par anticipation pour les exercices ouverts au 1er janvier 2020. Ces normes ne sont pas utilisées dans le présent document.

Les tableaux ci-dessous fournissent par ailleurs, le cas échéant, les publications de KPMG y afférentes et accessibles avec le lien ci-contre : <http://www.kpmg.com/global/en/topics/global-ifsr-institute/pages/default.aspx>

Nouveaux textes en vigueur

Date d'entrée en vigueur	Nouvelles normes ou amendements	Publications de KPMG
1 ^{er} janvier 2020	<i>Amendements aux références du cadre conceptuel dans les IFRS Standards</i>	<i>Insights into IFRS</i> (2.8.25), article internet
	<i>Définition d'une entreprise (business) (Amendements à IFRS 3)</i>	<i>Insights into IFRS</i> (2.6.43), article internet
	<i>Définition du terme « significatif » (Amendements à IAS 1 et à IAS 8)</i>	https://home.kpmg.com/xx/en/home/insights/2018/02/service-interest-costs-final-amendments-ias19-080218.html <i>Insights into IFRS</i> (1.2.4), article internet
	<i>Réforme des taux d'intérêt de référence (Amendements à IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7)</i>	<i>Insights into IFRS</i> (7.9.1320), article internet

Textes à venir

Date d'entrée en vigueur	Nouvelles normes ou amendements	Publications de KPMG
1 ^{er} janvier 2021	IFRS 17 <i>Contrats d'assurance</i> ^{a, b}	<i>Insights into IFRS</i> (chap. 8.1A), article internet
1 ^{er} janvier 2022 ^c	<i>Classement des passifs courants ou non-courants (Amendements à IAS 1)</i>	Article Internet
Disponible pour adoption optionnelle/ date effective différée indéfiniment ^d	<i>Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise (amendements à IFRS 10 et à IAS 28)</i>	Article internet

a. Following the publication of the exposure draft Amendments to IFRS 17 Insurance Contracts in June 2019, the Board has redeliberated the amendments and has tentatively confirmed that the effective date of IFRS 17 will be deferred by two years, such that it would apply to entities with annual periods beginning on or after 1 January 2023.

b. Early application of IFRS 17 *Insurance Contracts* is permitted only for companies that also apply IFRS 9.

c. The Board has deliberated the potential deferral of the effective date of the amendments to IAS 1 and has tentatively confirmed that it will be deferred by one year – i.e. the amendments would be required to be applied for an annual period beginning on or after 1 January 2023.

d. The effective date for these amendments was deferred indefinitely. Early adoption continues to be permitted.

Annexe III

Présentation du résultat global - Présentation en deux états

		État résumé du résultat net ^a		
		Pour la période de six mois prenant fin au 30 juin		
		En milliers d'euros		
		Note	2020	2019*
	Activités poursuivies			
[IAS 1.82(a)]	Produits	5	52 530	51 586
	Coût des ventes	12, 14, 18	(31 303)	(31 922)
	Marge brute		21 227	19 664
	Autres produits	7, 14	644	190
	Frais de commercialisation et de distribution		(7 698)	(7 498)
	Charges administratives	9, 18, 20	(8 474)	(8 358)
	Frais de recherche et développement		(605)	(179)
[IAS 1.82(ba)]	Perte de valeur sur créances clients et autres débiteurs y compris actifs sur contrats	19	(190)	(170)
	Autres charges	7, 13, 15, 20	(686)	-
	Résultat opérationnel		4 218	3 649
	Produits financiers	19, 20	457	345
[IAS 1.82(b)]	Charges financières	19	(1 002)	(1 007)
	Résultat financier net		(545)	(662)
[IAS 1.82(c)]	Quote-part dans le résultat des entités mises en équivalence (nette d'impôt)		233	278
	Résultat avant impôt	4	3 906	3 265
[IAS 1.82(d)]	Charge d'impôt sur le résultat	10	(1 109)	(741)
	Résultat après impôt des activités poursuivies		2 797	2 524
	Activité abandonnée			
	Résultat des activités abandonnées, net d'impôt	6	379	(422)
	Résultat pour la période		3 176	2 102
	Résultat de la période attribuable aux :			
	Propriétaires de la Société		2 985	2 014
	Participations ne donnant pas le contrôle		191	88
			3 176	2 102
	Résultat par action			
[IAS 34.11A]	Résultat de base par action (en euros)		0,82	0,51
[IAS 34.11A]	Résultat dilué par action (en euros)		0,80	0,50
	Résultat par action – activités poursuivies			
	Résultat de base par action (en euros)		0,70	0,64
	Résultat dilué par action (en euros)		0,69	0,63
	* Les informations comparatives ont fait l'objet d'une nouvelle présentation en raison de l'abandon d'une activité. Voir la note 6.			

IAS 1.10A

^a This Appendix illustrates the two-statement approach to the presentation of comprehensive income, consisting of a separate income statement displaying profit or loss, and a second statement displaying the components of OCI.

État résumé du résultat net et des autres éléments du résultat global

Pour la période de six mois prenant fin au 30 juin

En milliers d'euros

Note

2020

2019*

Résultat de la période**3 176**

2 102

Autres éléments du résultat global**Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat**

Réévaluation des immobilisations corporelles

14

200

-

Réévaluations du passif (de l'actif) au titre des prestations définies

72

(15)

Instruments de capitaux propres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global – variation nette de juste valeur

141

48

Impôt lié

(137)

(11)

276

22

Éléments susceptibles d'être reclassés en résultat

Activités à l'étranger – écart de conversion

437

330

Reclassement des écarts de conversion à la suite d'une perte d'influence notable

20

20

-

Couverture de l'investissement net – perte nette

(3)

(8)

Entités mises en équivalence – quote-part des autres éléments du résultat global

10

-

Couvertures de flux de trésorerie – partie efficace de la variation de juste valeur

(93)

97

Couvertures de flux de trésorerie – reclassées en résultat

(17)

(11)

Réserve de coût de couverture – variations de juste valeur

34

10

Réserve de coût de couverture – reclassée en résultat

8

2

Instruments de dette à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global – variation nette de la juste valeur

55

74

Instruments de dette à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global – reclassés en résultat

(47)

(48)

Impôt lié

19

(40)

423

406

Autres éléments du résultat global de la période, nets d'impôt**699**

428

Résultat global de la période**3 875**

2 530

Résultat global de la période attribuable aux :

Propriétaires de la Société

3 660

2 396

Participations ne donnant pas le contrôle

215

134

3 875

2 530

* . Les informations comparatives ont fait l'objet d'une nouvelle présentation en raison de l'abandon d'une activité. Voir la note 6.

IAS 34.8(b), 8A, 10, 20(b)

[IAS 1.82A]

[IAS 1.82A]

Annexe IV

État résumé du résultat net et des autres éléments du résultat global - États financiers trimestriels^a

IAS 34.20(b)

IAS 1.82(a)

IAS 1.82(ba)

IAS 1.82(b)

IAS 1.82(c)

IAS 1.82(d)

En milliers d'euros	Note	Pour la période de trois mois prenant fin au 30 juin		Pour la période de six mois prenant fin au 30 juin	
		2020	2019*	2020	2019*
Activités poursuivies					
Produits	5	27 823	26 421	52 530	51 586
Coût des ventes	12, 14, 18	(15 405)	(16 119)	(31 303)	(31 922)
Marge brute		12 418	10 302	21 227	19 664
Autres produits	7, 14	570	101	644	190
Frais de commercialisation et de distribution		(4 337)	(3 802)	(7 698)	(7 498)
Charges administratives	9, 18, 20	(5 783)	(4 098)	(8 474)	(8 358)
Frais de recherche et développement		(260)	(145)	(605)	(179)
Perte de valeur sur créances clients et autres débiteurs y compris actifs sur contrats	19	(87)	(10)	(190)	(170)
Autres charges	7, 13, 15, 20	(244)	-	(686)	-
Résultat opérationnel		2 277	2 348	4 218	3 649
Produits financiers	19, 20	257	214	457	345
Charges financières	19	(614)	(754)	(1 002)	(1 007)
Résultat financier net		(357)	(540)	(545)	(662)
Quote-part dans le résultat des entités mises en équivalence (nette d'impôt)		124	172	233	278
Résultat avant impôt	4	2 044	1 980	3 906	3 265
Charge d'impôt sur le résultat	10	(596)	(447)	(1 109)	(741)
Résultat après impôt des activités poursuivies		1 448	1 533	2 797	2 524
Activité abandonnée					
Résultat des activités abandonnées, net d'impôt	6	197	(220)	379	(422)
Résultat net		1 645	1 313	3 176	2 102

* Les informations comparatives ont fait l'objet d'une nouvelle présentation en raison de l'abandon d'une activité. Voir la note 6.

État résumé du résultat net et des autres éléments du résultat global - Etats financiers trimestriels (suite)

IAS 34.20(b)

[IAS 1.82A]

[IAS 1.82A]

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Note</i>	Pour la période de trois mois prenant fin au 30 juin		Pour la période de six mois prenant fin au 30 juin	
		2020	2019*	2020	2019*
Autres éléments du résultat global					
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat					
Réévaluation des immobilisations corporelles	14	-	-	200	-
Réévaluations du passif (de l'actif) au titre des prestations définies		72	(15)	72	(15)
Instruments de capitaux propres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global – variation nette de juste valeur		148	-	141	48
Impôt lié		(69)	5	(137)	(11)
		151	(10)	276	22
Éléments susceptibles d'être reclassés en résultat					
Activités à l'étranger – écart de conversion		245	153	437	330
Reclassement des écarts de conversion à la suite d'une perte d'influence notable	20	-	-	20	-
Couverture de l'investissement net – perte nette		(3)	(5)	(3)	(8)
Entités mises en équivalence – quote-part des autres éléments du résultat global		10	-	10	-
Couvertures de flux de trésorerie – partie efficace de la variation de juste valeur		(72)	32	(93)	97
Couvertures de flux de trésorerie – reclassées en résultat		(5)	(11)	(17)	(11)
Réserve de coût de couverture – variations de juste valeur		16	6	34	10
Réserve de coût de couverture – reclassée en résultat		5	-	8	2
Instruments de dette à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global – variation nette de la juste valeur		16	32	55	74
Instruments de dette à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global – reclassés en résultat		(23)	-	(47)	(48)
Impôt lié		8	(24)	19	(40)
		197	183	423	406
Autres éléments du résultat global de la période, nets d'impôt		348	173	699	428
Résultat global de la période		1 993	1 486	3 875	2 530

* Les informations comparatives ont fait l'objet d'une nouvelle présentation en raison de l'abandon d'une activité. Voir la note 6.

IAS 34.20

a. This Appendix illustrates a condensed consolidated statement of profit or loss and OCI for an entity that publishes quarterly financial statements. The statement of financial position, statement of changes in equity and statement of cash flows for a quarterly interim reporter will be the same as those illustrated for the example entity that publishes a half-year interim report only.

État résumé du résultat net et des autres éléments du résultat global - Etats financiers trimestriels (suite)

IAS 34.20(b)

En milliers d'euros	Note	Pour la période de trois mois prenant fin au 30 juin		Pour la période de six mois prenant fin au 30 juin	
		2020	2019*	2020	2019*
Résultat de la période attribuable aux :					
Propriétaires de la Société		1 547	1 258	2 985	2 014
Participations ne donnant pas le contrôle		98	55	191	88
		1 645	1 313	3 176	2 102
Résultat global de la période attribuable aux :					
Propriétaires de la Société		1 883	1 407	3 660	2 396
Participations ne donnant pas le contrôle		110	79	215	134
		1 993	1 486	3 875	2 530
Résultat par action					
Résultat de base par action (en euros)		0,44	0,34	0,82	0,51
Résultat dilué par action (en euros)		0,40	0,33	0,80	0,50
Résultat par action – activités poursuivies					
Résultat de base par action (en euros)		0,32	0,47	0,70	0,64
Résultat dilué par action (en euros)		0,28	0,46	0,69	0,63

IAS 34.11

IAS 34.11

* Les informations comparatives ont fait l'objet d'une nouvelle présentation en raison de l'abandon d'une activité. Voir la [note 6](#).

Keeping in touch

Follow 'KPMG IFRS' on LinkedIn or visit home.kpmg/ifrs for the latest news.

Whether you are new to IFRS Standards or a current user, you can find digestible summaries of recent developments, detailed guidance on complex requirements, and practical tools such as illustrative disclosures and checklists.



IFRS Today

News

COVID-19 financial reporting resource centre

KPMG IFRS on LinkedIn

IFRS toolkit

Insights into IFRS®
Helping you apply IFRS Standards to real transactions and arrangements

Guides to financial statements
Illustrative disclosures and checklists

Newly effective standards web tool

IFRS compared to US GAAP

Q&A: Fair Value Measurement

Combined and/or carve-out financial statements

Major new standards

Leases



Revenue



Financial instruments



Insurance contracts



Other topics

Earnings per share handbook



Share-based payments handbook



Business combinations and consolidation



Better communication in financial reporting



Sector updates

Banks

Capture rectangulaire



IFRS app

IFRS app



For access to an extensive range of accounting, auditing and financial reporting guidance and literature, visit KPMG's Accounting Research Online. This web-based subscription service is a valuable tool for anyone who wants to stay informed in today's dynamic environment. For a free 30-day trial, go to aro.kpmg.com and register today.

Acknowledgements

We would like to acknowledge the principal contributors to and reviewers of this publication, who include:

Sashank Gopalswami

Roanne Hasegawa

Seung Hoon Lee

Ingo Rahe

Agnieszka Sekita

Chris Spall